

# COMMISSION AGROÉCOLOGIE (CAE) FORMATION SPÉCIALISÉE DE LA COREAMR

30/09/2025 – 9H30

*En visioconférence et présentiel au Lycée agricole de l'Oisellerie - EPL de Charente*

# ORDRE DU JOUR

1. Appel à projets GIEE 2025 : proposition de sélection des projets et avis de la commission – **DRAAF SREAA**
2. Informations Groupes 30000 et Stratégie Ecophyto 2030 – **DRAAF SRAL**
3. Bilan des appels à projets sur l'agroécologie - **Région**
4. Feuille de route régionale de la capitalisation, et agenda de la transition agroécologique - **CRANA**

# « ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS EN TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE »

Appel à projets Nouvelle-Aquitaine 2025

CAE du 30/09/2025

*Inès IRRAZI, cheffe de cellule développement agricole*

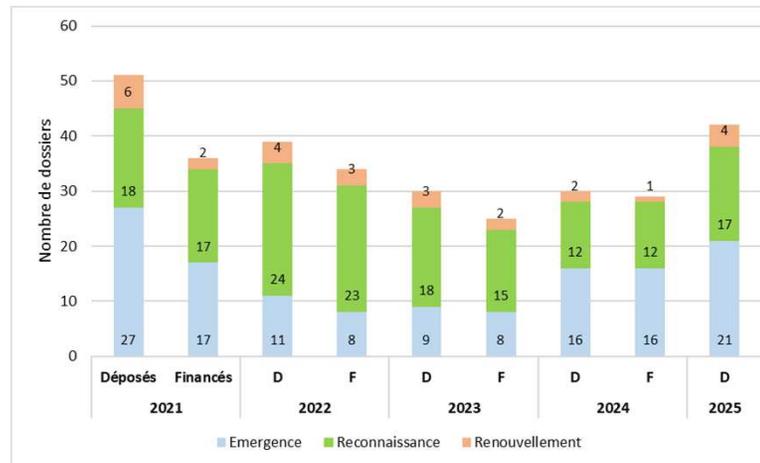


# Collectifs d'agriculteurs en transition

Quelques chiffres ...

Année	Montant CASDAR attribué	Dossiers retenus
2015	146 980 €	8
2016	696 847 €	40
2017	198 000 €	11
2018	418 523 €	22
2019	1 007 947 €	28
2020	365 000 €	12
2021	708 000 €	36
2022	802 251 €	34
2023	578 585 €	25
2024	724 800 €	29

- **186 GIEE** reconnus depuis 2015
- **2 571 exploitations** qui participent ou ont participé au sein d'un GIEE
- **58 GIEE** en activité et toujours reconnus en 2025  
*environ 703 exploitations* toujours actives dans un collectif GIEE



## Récapitulatif de l'AAP 2025

- **Calendrier :**

Calendrier	22 avril – 16 juin
Comité de sélection	15 septembre
CAE	30 septembre

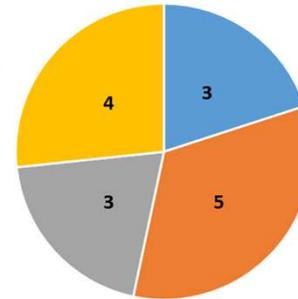
- **Budget prévisionnel CASDAR : 684 851 €** soit - 6 % par rapport à 2024
- **Dossiers déposés : 42 dossiers tous volets confondus, 999 392 € sollicités**
  - 17 dossiers émergents
  - 21 dossiers pour la reconnaissance et le financement en GIEE
  - 4 dossiers pour un renouvellement de financement suite à la phase de la reconnaissance

## VOLET « Emergence d'un collectif d'agriculteurs »

- Accompagner des groupes d'agriculteurs naissants
- Projet de plusieurs actions agro-écologiques
- Viser la triple performance
- Minimum 5 exploitations agricoles
- 1 an non renouvelable
- Taux d'aide de 80 % (8 000 € maximum)

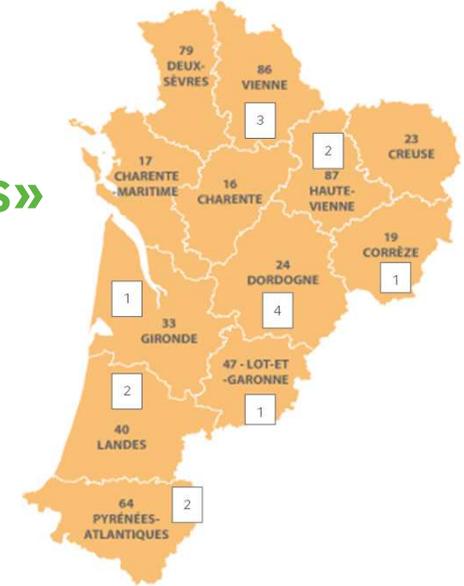
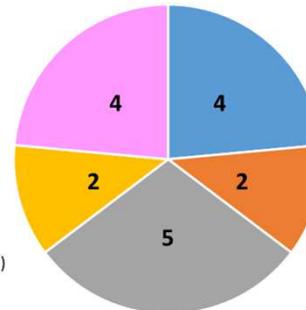
### Structures porteuses

- Réseau associatif agricole
- Chambre d'agriculture
- CUMA
- Autre association locale



### Production concernées

- Elevage
- Grandes cultures
- Polyculture - élevage
- Maraîchage
- Autres (Viticulture, Kiwi)



\* Réseau associatif agricole : Agrobio, ALPAD, CIVAM, associations AB

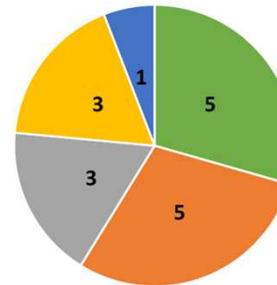
\*\* Autres associations locales : MÉTIS, SCAAP Kiwi, Syndicat, du Mothais sur feuille, CIAP

## VOLET « Reconnaissance et financement d'un GIEE »

- Projet de plusieurs actions agro-écologiques
- Viser la triple performance
- Minimum 8 exploitations agricoles
- 3 à 6 ans pour la reconnaissance et 3 ans pour le financement
- Taux d'aide de 80 % (40 000 € maximum)

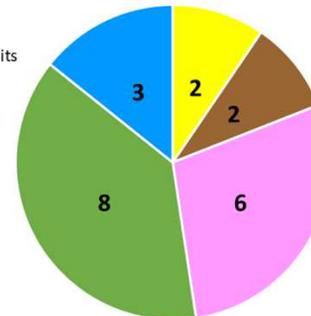
### Structures porteuses

- Association de développement agricole
- Réseau associatif agricole
- CUMA
- Autre association locale
- Centre technique agricole



### Productions concernées

- Arboriculture et petits fruits
- Elevage
- Grandes cultures
- Polyculture - élevage
- Autres (Houblon, PPAM)



\* Association de développement agricole : ADAR, GDA, GVA, CRDA

\*\* Réseau associatif agricole : ALPAD, CIVAM, associations AB

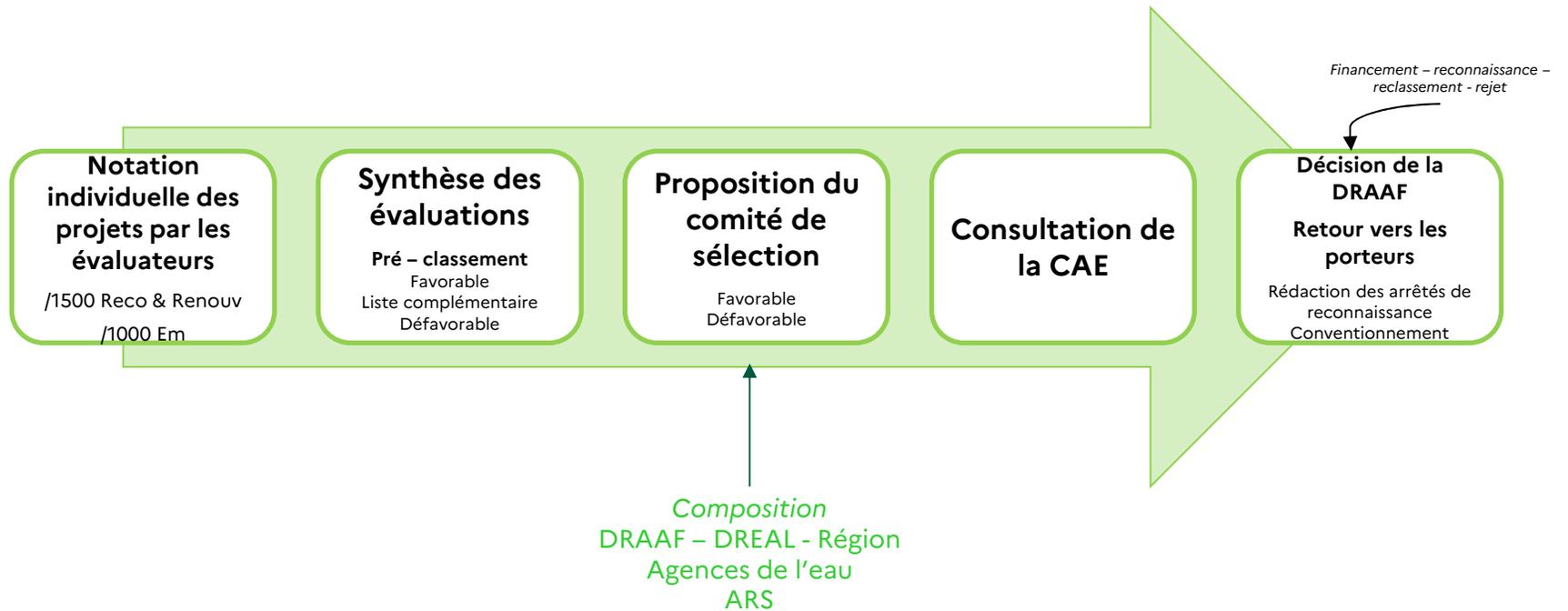
\*\*\* Autre associations locale : Chanvre du Libournais, Compost'action, Houblons de Terroirs

## VOLET « Renouveau de financement pendant la reconnaissance »

- Projet de plusieurs actions agro-écologiques mises en œuvre sur les EA
- Viser la triple performance
- Minimum 8 exploitations agricoles
- 3 à 6 ans pour la reconnaissance et 3 ans pour le financement
- Taux d'aide de 80 % (40 000 € maximum)
- Durée maximale de financement 2 x 3 ans

<b>Cultivons la biodiversité en Poitou-Charentes</b>	86	Sélection des variétés paysannes pour l'adaptation au circuit court	Grandes cultures
<b>Agrobio Périgord</b>	24	Dordogne : Du pré à l'assiette, produire de la qualité en respectant l'animal	Elevage
<b>Agrobio Périgord</b>	24	Biodiversité Sauvage : étudier et favoriser l'accueil de la biodiversité sur sa ferme	Grandes cultures Maraichage Arboriculture Viticulture PPAM
<b>Cuma du Trieur</b>	86	GIEE du Gué de Sciaux Des pratiques agricoles performantes pour une eau de qualité	Polycultures-élevages

## Procédure de sélection



# PROPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION

# Critères de sélection

## Avis favorables

Emergence	Reconnaissance	Renouvellement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Note &gt; 500</li> <li>• Identification de la problématique et des axes travail</li> <li>• Présentation du pré-projet et des actions qui seront mises en œuvre <i>(en termes de transition agroécologique, modification ou consolidation de systèmes, lien avec la triple performance)</i></li> <li>• Réalisation des diagnostics de durabilité officiels</li> <li>• Partenaires associés ou envisagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Note &gt; 750</li> <li>• Etat des lieux du collectif <i>(bilan émergence, historique du collectif, présentation du diagnostic, description des exploitations engagées, ...)</i></li> <li>• Présentation du territoire sur lequel est mis en œuvre le projet</li> <li>• Cohérence du projet par rapport au contexte territorial</li> <li>• Description des objectifs poursuivis <i>(en termes de transition agroécologique, modification ou consolidation de systèmes, lien avec la triple performance)</i></li> <li>• Description des actions reprises dans le plan de financement</li> <li>• Indicateurs de résultats et de suivi cohérents</li> <li>• Modalités de diffusion et d'utilisation des résultats obtenus</li> <li>• Description des partenaires associés et leurs contributions aux objectifs poursuivis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Note &gt; 750</li> <li>• Bilan de la phase de reconnaissance</li> <li>• Approfondissement des thématiques en valorisant les résultats/expériences de la première phase</li> </ul>

# Critères de sélection

## Avis défavorables

Emergence	Reconnaissance	Renouvellement
<ul style="list-style-type: none"><li>Dossiers trop succincts qui manquent de clarté dans les objectifs poursuivis par les collectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre</li></ul> <p><b>vs</b> dossiers avec des pistes d'actions trop denses et une mise en œuvre pas clairement établie</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Ambition agro-écologique (<i>liée à la reconception de système</i>) trop faible et approche systémique pas assez développée</li><li>Projets centrés sur une seule thématique (<i>ex : mise en place d'un processus d'abattage en élevage, utilisation d'un matériel agricole</i>) ou la thématique sort du cadre de financement d'un GIEE (<i>ex : transmission, aspects santé animale</i>)</li><li>Actions similaires avec un précédent projet déposé par la même structure (<i>ex : bloc d'agriculteurs et territoire communs</i>)</li><li>Partenariats négligés ou pas assez approfondis (<i>notamment avec l'enseignement agricole</i>)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Dossiers administrativement non recevables (<i>absence de bilan d'émergence suite à une demande de prolongation</i>)</li><li>Indicateurs mal définis, non chiffrés, pas toujours en cohérence avec les objectifs indiqués</li><li>Capitalisation trop légère avec une diffusion des résultats restreintes aux adhérents de la structure (<i>ex : CUMA, coopérative</i>)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Dossiers administrativement non recevables (<i>durée maximale de financement dépassée</i>)</li><li>Absence de bilan de la phase de reconnaissance</li><li>Nouvelles pistes de travail pas assez précises</li></ul>

## Synthèse – avis de la commission

Sur les 42 dossiers

- **28 avis FAVORABLES**
  - *dont* 3 dossiers avec proposition de reclassement : 1 Reco > Renouv ; 2 Reco > Em
- 1 avis FAVORABLE transfert en groupe 30 000 (Ecophyto)
- 13 avis DÉFAVORABLES

L'enveloppe est consommée à hauteur de **680 468 €** (soit 4 382 € restant)

Volet	Favorable	<i>Favorable avec reclassement</i>	Défavorable
Emergence	9	11	8
Reconnaissance	18	15	2
Renouvellement	1	2	3

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Titre	Avis
Reco	1	CUMA de LAYOU	Fédération des CUMA Béarn-Landes-Pays Basque	64	GIEE du Layou Amélioration des itinéraires techniques en grandes cultures pour favoriser une rentabilité économique sur des sols caillouteux : réduction du travail du sol, optimisation du système de culture, autonomie en fertilisation	F
Reco	4	CRDA Création Dynamique Agricole Périgord Noir	CA 24 (Dordogne)	24	Éleveurs du Périgord Noir : la santé du troupeau et la performance de l'élevage grâce à l'approche globale	F
Reco	5	GDA de la petite Creuse	CA 23 (Creuse)	23	Renforcer la performance de l'élevage bovin par l'optimisation des cultures fourragères et céréalières	F
Reco	6	CETAM Centre d'Etudes des Techniques Agricoles des Moutonniers	CA 86 (Vienne)	86	Renforcer l'autonomie et la résilience des exploitations de polyculture élevage par la complémentarité des pratiques agroécologiques	F
Reco	7	CUMA Agricompost	Fédération des CUMA Béarn-Landes-Pays Basque	64	GIEE Agricompost : optimisation de la gestion des fourrages en lien avec les problématiques du réchauffement climatique et du ravageur <i>cirphis</i> sur le secteur des Pyrénées Atlantiques	F
Reco	8	Chanvre du Libournais	CA 33 (Gironde)	33	Création d'un collectif pour la transformation et valorisation du chanvre en Gironde	F
Reco	9	Fédération Régionale Agriculture Biologique Nouvelle Aquitaine (Bio NA)	Fédération Régionale Agriculture Biologique Nouvelle Aquitaine	17	Biodiversité Paysanne Nord 17 Améliorer la biodiversité des fermes BIO du Nord 17 par l'action des paysannes et paysans	F
Reco	10	ADAR Saint-Savin	CA 33 (Gironde)	33	La réduction passe par la diversification	F
Reco	12	Fédération Régionale Agriculture Biologique Nouvelle Aquitaine	Fédération Régionale Agriculture Biologique Nouvelle Aquitaine	17	Couverts végétaux en PPAM et maraîchage bio diversifiés Essais paysans sur cultures annuelles et vivaces	F
Reco	14	Houblons de Terroirs	HOPEN Terre de houblon	47	Développer et maintenir un système pâturant dans un contexte de changement climatique : comment faire ?	F
Reco	16	COMPOST'ACTION	Add Organics	87	Au cœur du sol, les bactéries s'activent, le compost nourrit et le couvert végétal protège	F
Reco	17	CUMA Rom/Chambrille	Fédération Départementale des CUMA des Deux-Sèvres	79	GIEE Rom et Chambrille : acquérir les compétences pour tirer parti du potentiel agronomique du sol	F
Reco	19	Biharko Lurraren Elkartea CIVAM	Biharko Lurraren Elkartea (BLE) CIVAM	64	PAM PA LA ! Coopérer et mutualiser entre petites fermes PAM bio en Pyrénées Atlantiques et Sud Landes	F
Reco	20	Biharko Lurraren Elkartea CIVAM	Biharko Lurraren Elkartea (BLE) CIVAM	64	Les Petits fruits Bio du 64 : développement et adaptation de la culture de petits fruits en AB au Pays Basque et Béarn	F
Reco	21	Maison de l'agriculture biologique de Charente	Maison de l'agriculture biologique de Charente	16	Couverts végétaux et pratiques de conservation des sols en agriculture biologique	F

Em	1	CUMA Agro Innovation 640	Fédération des CUMA Béarn-Landes-Pays Basque	40	Adaptation des exploitations aux enjeux futurs : mutualisation, autonomie et amélioration des conditions de travail	F
Em	3	CA 87 (Haute-Vienne)	CA 87 (Haute-Vienne)	87	Emergence Adapt'Exploit	F
Em	4	CA 86 (Vienne)	CA 86 (Vienne)	86	Concevoir son système avec des pratiques innovantes permettant de réduire les intrants	F
Em	6	Syndicat de défense du Mothais sur feuille AOC	Syndicat de défense du Mothais sur feuille AOC	86	La maîtrise et le développement de la pratique du pâturage des chèvres laitières au cœur d'un projet de transition agroécologique des éleveurs récemment engagés dans l'AOC Mothais sur feuille	F
Em	9	CA 33 (Gironde)	CA 33 (Gironde)	33	Développer sur les exploitations viticoles des pratiques favorables : à l'accueil des ruchers et aux pollinisateurs sauvages, mellifères	F
Em	10	CIVAM Bio Béarn	CIVAM Bio Béarn	64	Adaptation de la culture du haricot-mais du Béarn au changement climatique et aux nouveaux enjeux agroécologiques	F
Em	14	Agrobio Périgord	Agrobio Périgord	24	Favoriser l'adaptabilité des semences d'engrais vert aux différents systèmes agricoles de la Dordogne	F
Em	15	SCAAP Kiwifruits de France	SCAAP Kiwifruits de France	40	Adaptation au changement climatique : améliorer la résilience des sols pour des vergers de kiwis plus durables	F
Em	17	CA 19	CA 19	19	Produire des légumes d'hiver certifiés bio ou HVE pour la restauration collective : se fédérer pour diversifier et sécuriser ses débouchés	F

Renouv	3	Agrobio Périgord	Agrobio Périgord	24	Biodiversité Sauvage : étudier et favoriser l'accueil de la biodiversité sur sa ferme	F
--------	---	------------------	------------------	----	---	---

Reco	2	GVA d'Ambazac Laurière	CA 87 (Haute-Vienne)	87	GIEE ELAN Continuité (ELAN C)	F Reclassement en « renouvellement »
Reco	3	GVA de Mézières Bellac	CA 87 (Haute-Vienne)	87	GIEE semence de demain Produire et utiliser des semences adaptées au territoire dans un contexte de changement climatique tout en réduisant les intrants	F Transfert 30 000 (Ecophyto)
Reco	11	ALPAD 40	ALPAD 40	40	PACs XL : Promouvoir l'Agriculture de Conservation des sols dans les Landes	F Reclassement en « émergence »
Reco	13	Réseau CIVAM Poitou-Charentes	Réseau CIVAM Poitou-Charentes	86	Développer et maintenir un système pâturant dans un contexte de changement climatique : comment faire ?	F Reclassement en « émergence »

Volet	N°	Structure porteuse	Structure d'accompagnement	Dpt	Titre	Avis
Reco	15	Réseau CIVAM Poitou-Charentes	Réseau CIVAM Poitou-Charentes	79	Diminuer le travail du sol et diversifier ses productions pour émettre moins de carbone et gagner en efficacité	D
Reco	18	Biharko Lurraren Elkarte CIVAM	Biharko Lurraren Elkarte (BLE) CIVAM	64	DEPA – Diversité d'Espèces pour des Prairies Adaptées	D
Em	2	CUMA Donazaharre	Fédération des CUMA Béarn-Landes-Pays Basque	64	Optimisation de la fertilisation organique pour améliorer l'autonomie des exploitations	D
Em	5	CA 24 (Dordogne)	CA 24 (Dordogne)	24	Renforcer la résilience technico-économique des élevages bovin viande engagés dans une démarche agro-écologique sur le territoire du Périgord- Limousin	D
Em	7	MÉTIS	MÉTIS	47	POABOP : Plantes bioindicatrices et Orientation Agroécologique pour les Blés pOPulations	D
Em	8	CA 24 (Dordogne)	CA 24 (Dordogne)	24	Favoriser la recolonisation du sol par les micro-organismes afin d'offrir une réponse adaptative au contexte climatique changeant des années à venir	D
Em	11	CA 24 (Dordogne)	CA 24 (Dordogne)	24	C'est sans doute l'amour de la terre qui sauvera l'humanité » : de la compréhension des sols jusqu'à nos choix économiques	D
Em	12	CIAP - Champs du Partage	CIAP - Champs du Partage	86	Accompagnement à la transmission de fermes d'élevage, par la mise en place d'espace test-agricoles, pour le maintien et développement des pratiques agroécologiques	D
Em	13	Fédération Départementale des CUMA de la Haute-Vienne	Fédération Départementale des CUMA de la Haute-Vienne	87	Pour le développement de l'autonomie alimentaire, l'amélioration de la viabilité des exploitations agricoles et la résilience des systèmes face aux enjeux climatiques et du territoire	D
Em	16	ALPAD	ALPAD	40	PAAIC : Pour une Autonomie d'Abattage Indépendante et Collective	D
Renouv	1	Cultivons la biodiversité en Poitou-Charentes	Cultivons la biodiversité en Poitou-Charentes	86	Sélection des variétés paysannes pour l'adaptation au circuit court	D
Renouv	2	Agrobio Périgord	Agrobio Périgord	24	Dordogne : Du pré à l'assiette, produire de la qualité en respectant l'animal	D
Renouv	4	Cuma du Trieur	Stephen Kenfack et Anaïs CHAUVET– Syndicat Eaux de Vienne	86	GIEE du Gué de Sciaux Des pratiques agricoles performantes pour une eau de qualité	D

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

# Appel à projets commun 2025 GIEE - groupes 30 000

Lancé le 22 avril 2025 – DLR 16 juin 2025 - comité de sélection du 27 juin 2025

**Groupes 30 000 : 4 dossiers / AEAG**  
**1 dossier GIEE basculé en groupe 30 000 / AELB**

**. 2 reconnaissances :**

**. chambre d'agriculture des Landes - multi-filières –**

développer des solutions alternatives pour la protection des plantes et la vie du sol

**. chambre interdépartementale d'agriculture 17 et 79 – viticulture -**  
gestion raisonnée des herbicides et maîtrise de différentes méthodes alternatives

**. 2 renouvellements :**

**PHLOEME (2) – viticulture –** leviers traditionnels : désherbage mécanique, raisonnement des traitements, OAD, biocontrôle et substances de base...

**. 1 dossier GIEE basculé en groupe 30 000 :**

**chambre d'agriculture de la Haute-Vienne –** semences et réduction des intrants

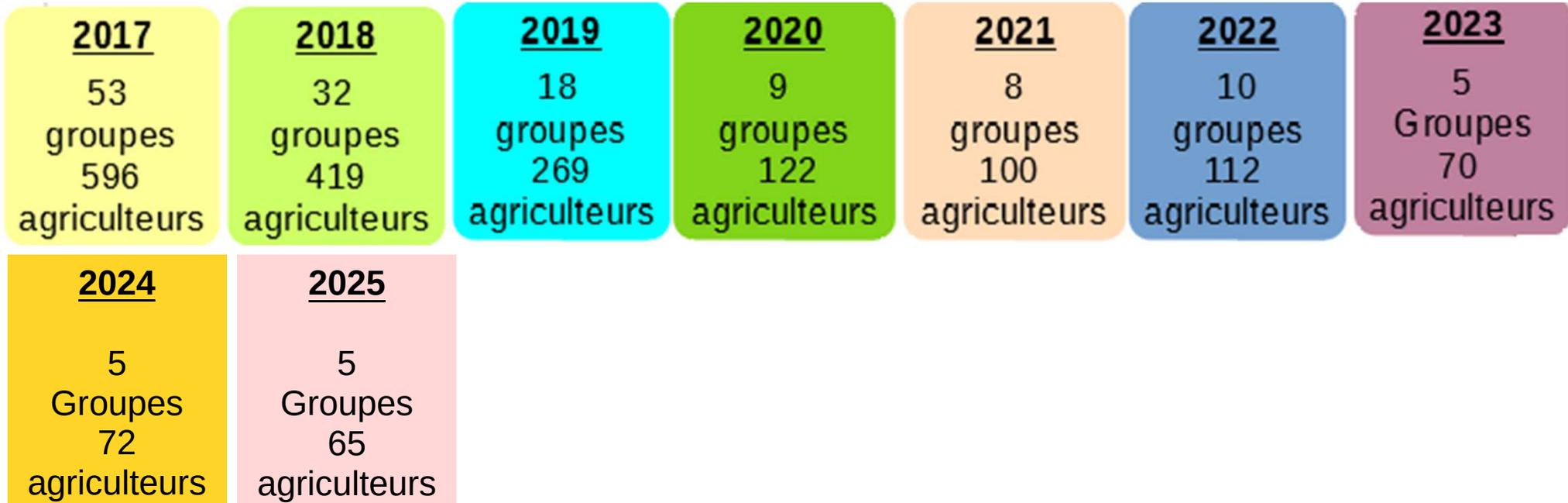
**Demande d'aides par agence de l'eau / enveloppe totale ECOPHYTO :**

21 250 euros pour AELB / 1,34 million d'euros – taux d'aides de 50 %

317 789 euros pour AEAG / 3,47 millions d'euros – taux d'aides 70 %

# Les groupes 30 000 en Nouvelle-Aquitaine

## Résultats des AAP selon les années (y compris les émergents)



**Au total depuis 2017 :      145 groupes reconnus pour 3 ans  
1 825 agriculteurs engagés**

**Situation au 1<sup>er</sup> septembre 2025 :**

**20 groupes 30 000 actifs pour 266 agriculteurs**

# Les groupes 30 000 en Nouvelle-Aquitaine

## 20 groupes actifs pour 266 exploitants :

- 10 en viticulture pour 137 exploitants
- 5 en arboriculture et/ou maraîchage pour 66 exploitants
- 4 en GC/PCE pour 53 exploitants
- 1 multi filières pour 10 exploitants

## L'animation de ces groupes :

- Chambres d'agriculture : 11 groupes pour 134 exploitants
- Entreprises de conseil : 6 groupes pour 89 exploitants
- Association : 2 groupes pour 24 exploitants
- CIVAM : 1 groupe pour 19 exploitants

# Appel à projets régional 2025

## Accompagnement à la territorialisation de la stratégie Ecophyto 2030

### Objectifs :

- **soutenir des projets inter filières et/ou multi acteurs de grande envergure**
- **projets d'animation, de formation, de communication, d'étude, d'ingénierie**
- **favorisant la massification des techniques agricoles économes en produits phytopharmaceutiques et le transfert des acquis des collectifs en agro-écologie**

- **Lancé le 10 juin 2025 avec DLR au 8 septembre 2025**
- **Enveloppe de 304 464 euros** issus de la Planification Écologique
- **Taux d'aide maximum de 80 % - aide comprise entre 50 000 et 100 000 euros**
- **Durée maximale des projets : 3 ans**
- **Annnonce des lauréats le 22 septembre 2025**

## Appel à projets régional 2025

# Accompagnement à la territorialisation de la stratégie Ecophyto 2030

### La DRAAF sélectionne les projets éligibles selon les critères suivants :

- Pertinence des actions / objectifs de la planification écologique et de la Stratégie Ecophyto 2030
- Caractère collectif et fédérateur du projet
- Qualité et pertinence du projet : programmation des actions, ressources et moyens mobilisés, méthode de travail, objectifs et indicateurs, livrables et calendrier
- Valorisation prévue des résultats
- Importance du projet / contexte régional

### Pour les projets sélectionnés :

- Convention financière et technique – versement de 50 % de l'aide à la signature
- Bilan technique et financier intermédiaire
- Bilan technique et financier final – versement du solde

## Les projets sélectionnés à l'AAP régional 2025 Accompagnement à la territorialisation de la stratégie Ecophyto 2030

Porteur et nom du projet	Partenaires du projet	Objectifs	filière	Montant du projet et montant de la subvention demandée (euros)
<b>ADANA - BUTINE</b>	CRANA – CIA17/79 – CDA 64 – CDA 40 – FRCUMA - FDCUMA64	Limiter l'exposition des abeilles aux PPP	Viticulture Grandes cultures	106 247 - 84 997
<b>ANPN - RASSUR</b>	BIK INVENIO	Mise en place d'un réseau régional inter filières de surveillance des ravageurs	Noisette Kiwi Aubergine	124 990 – 99 992
<b>CA 33</b>	CA24 – CUMA24 - CUMA33/47	Concevoir un prévisionnel de rotation des cultures non irriguées incluant le chanvre	Grandes cultures	120 584 – 96 467

# TERRITORIALISATION DE LA STRATÉGIE ÉCOPHYTO 2030

## **LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL**

**RÉUNION DE LA COMMISSION AGRO-ÉCOLOGIE DU 30 SEPTEMBRE 2025**

## Rappel du contexte

- Publication le 6 mai 2024 de la **Stratégie Ecophyto 2030** visant un triple impératif :
  - Maintenir un haut niveau de protection des cultures
  - Soutenir les performances économiques et environnementales des exploitations
  - Préserver un haut niveau de sécurité pour la santé publique et pour l'environnement
- Maintien de l'objectif de **réduction de 50 %** (HR11 – base de référence 2011-2013)
- Respect du principe « **pas d'interdiction sans solution** »
- **Moyens financiers inédits** : 71 millions euros + 250 millions euros (Planification Ecologique) + 300 millions euros (France 2030)

# Le diagnostic territorial

## Extrait de la stratégie Ecophyto 2030 - axe 5 « Territorialisation, gouvernance, évaluation » :

Chaque région réalise **un diagnostic territorial** approfondi permettant d'**identifier des territoires prioritaires pour l'action** au vu des quantités utilisées, des potentiels de réduction, de la mobilisation des acteurs et des enjeux sanitaires et environnementaux.

### **Sur ces territoires :**

- examiner les actions existantes, les alternatives disponibles, les difficultés, les verrous et leviers disponibles ;
- choisir, aux échelles géographiques d'action pertinentes, des objectifs spécifiques, précis, chiffrés et mesurables ;
- s'appuyer sur les acteurs pertinents sur le territoire ;
- évaluer les résultats.

À l'issue du diagnostic territorial, les régions devront définir et mettre en place des **plans d'action territoriaux, avec des objectifs de réduction de l'utilisation et des risques liés aux PPP précis, chiffrés et des moyens associés, sur les territoires prioritaires**, concertés avec l'ensemble des parties prenantes, articulés avec les autres initiatives territoriales.

---

## Objectifs du diagnostic territorial

- Une **vision partagée** à l'échelle de la **région sur**
  - La dynamique de l'**usage des PPPs**,
  - les **territoires prioritaires** à identifier et pourquoi ? (enjeux environnementaux, sanitaires, économiques)
  - les **freins et les leviers** pour la réalisation des objectifs de la stratégie Ecophyto 2030 – les initiatives modèle, les acteurs sur lesquels s'appuyer, les pistes d'action...
- Faire émerger **des recommandations** concrètes spécifiques à la Région pour lever des freins, **massifier** les leviers identifiés, **prioriser** des zones ou cultures

## Livrables attendus

1

**Diagnostic territorial approfondi :** Recueil et analyse des données pour établir l'état des lieux et la dynamique

2

**Plan d'action territorial :** Recueil des leviers pertinents et des actions associées pour réduire l'utilisation et les risques associés aux PPP, concerté avec les territoires et associé à des objectifs chiffrés

# Le diagnostic territorial en Nouvelle-Aquitaine

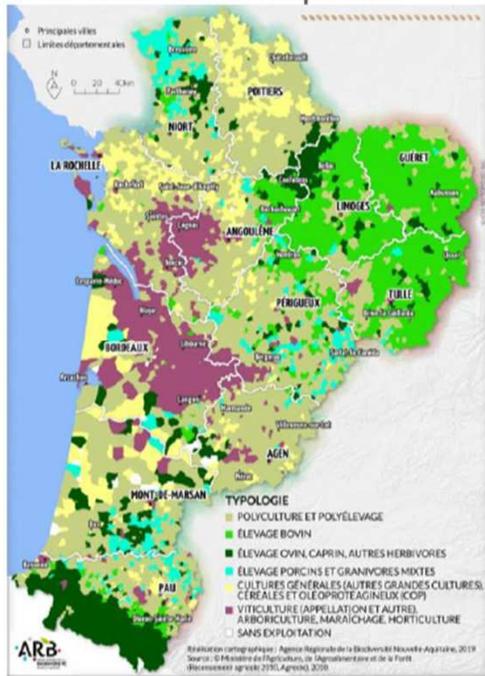
- Fin 2024 – début 2025 : mise en place du **Groupe de Travail régional** : DRAAF (SRAL et SRISET), ARS, DREAL, Conseil régional, les 2 agences de l'eau, l'OFB, la COOP + Négoce Agricole, la FNENA et le SRISET
- Plusieurs **thématiques à traiter** :
  - usages des PPP / BNVD et qualité de l'air / ATMO - SRAL
  - impacts / biodiversité et impacts /eaux brutes en lien avec les agences de l'eau - DREAL
  - impacts / eau potable et impacts / santé - ARS
  - dynamique du territoire, les leviers et les freins - GTR
- **3 réunions de GTR** : 23 janvier 2025, 18 mars et 14 avril 2025
- Récupération des données, analyse et traitement des données, et rédaction

# Diagnostic territorial : les premiers résultats

## Un territoire agricole diversifié, marqué par la viticulture

Un territoire représentatif de la diversité agricole française...

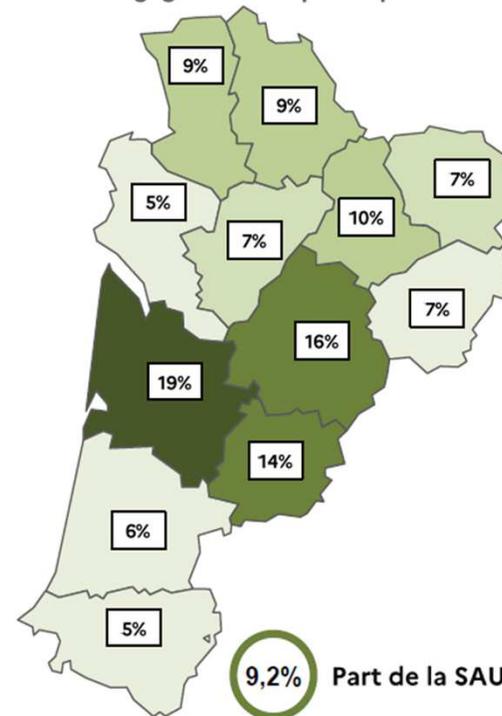
Types de production en Nouvelle-Aquitaine



**50%** Part de la SAU dans le territoire régional, contre 49% au niveau nation:

## Un développement en BIO inégal entre départements

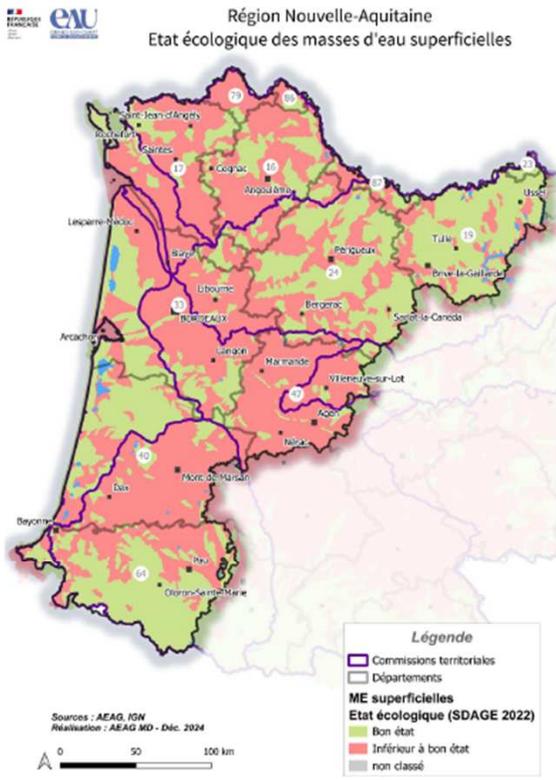
Part de la SAU engagée en BIO par département (certifiée et en conversion)



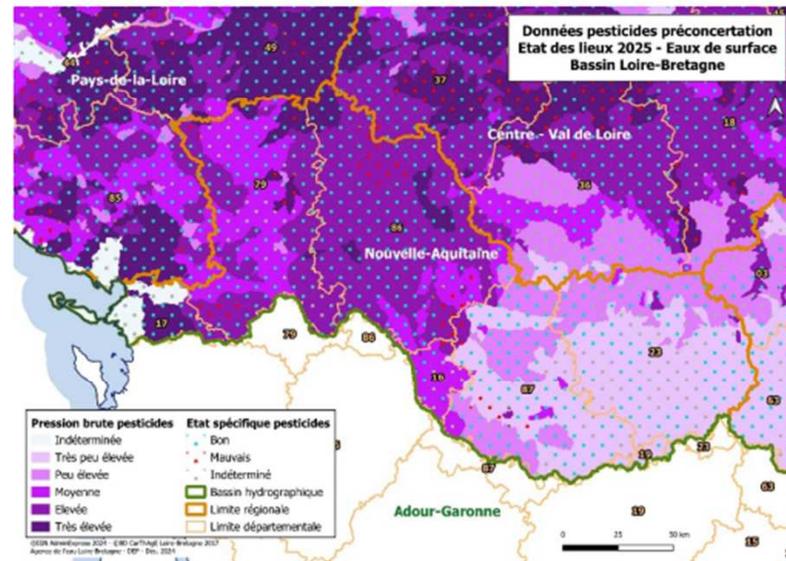
**9,2%** Part de la SAU engagée en BIO



## Des masses d'eau superficielles dégradées sur tout le territoire

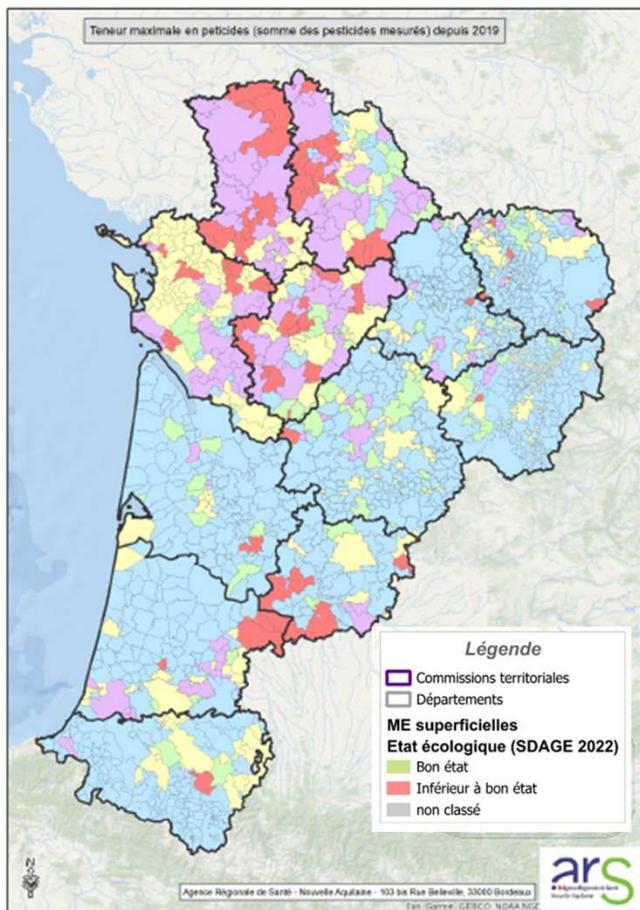


Etat écologique des masses d'eau en Nouvelle-Aquitaine (source Agence de l'eau et SDAGE 2022-2027 Adour-Garonne)

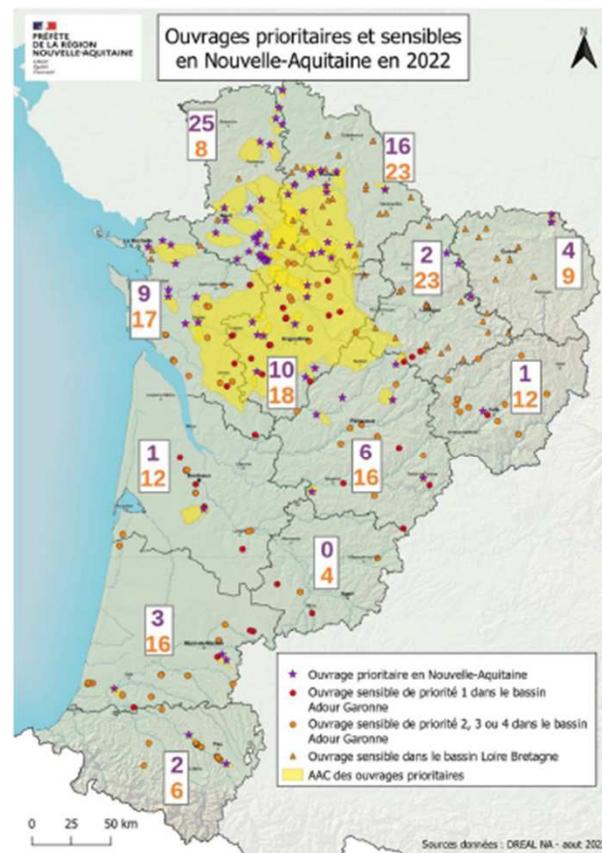


Etat chimique des masses d'eau superficielles et pressions phytosanitaires pour le bassin Loire-Bretagne (source Agence de l'eau et projet d'Etat des Lieux 2025 SDAGE Loire-Bretagne)

## Une problématique eau potable très marquée en ex Poitou-Charentes

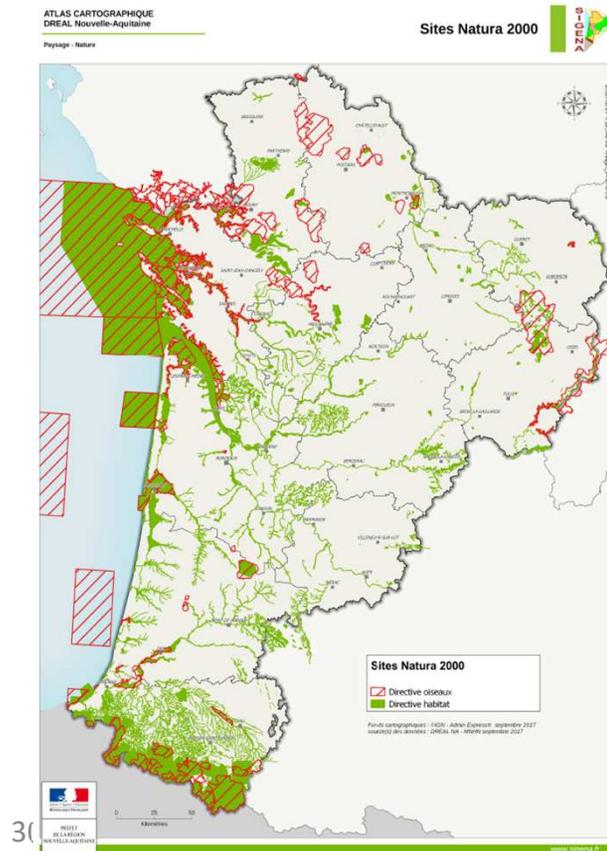


## Des captages et AAC prioritaires concentrés en ex Poitou-Charentes

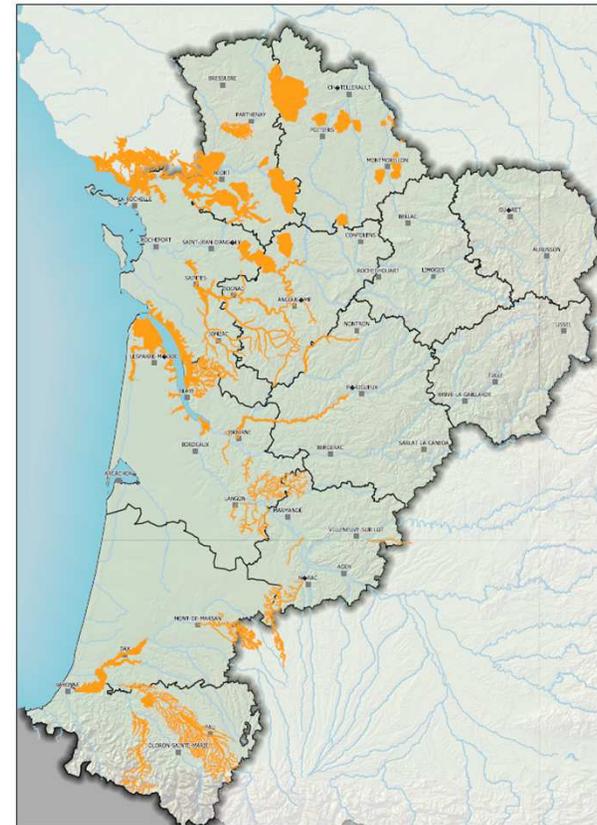


Carte présentant les 243 captages d'eau potable prioritaires ou sensibles identifiés dans les SDAGE 2022-2027 pour la Nouvelle-Aquitaine

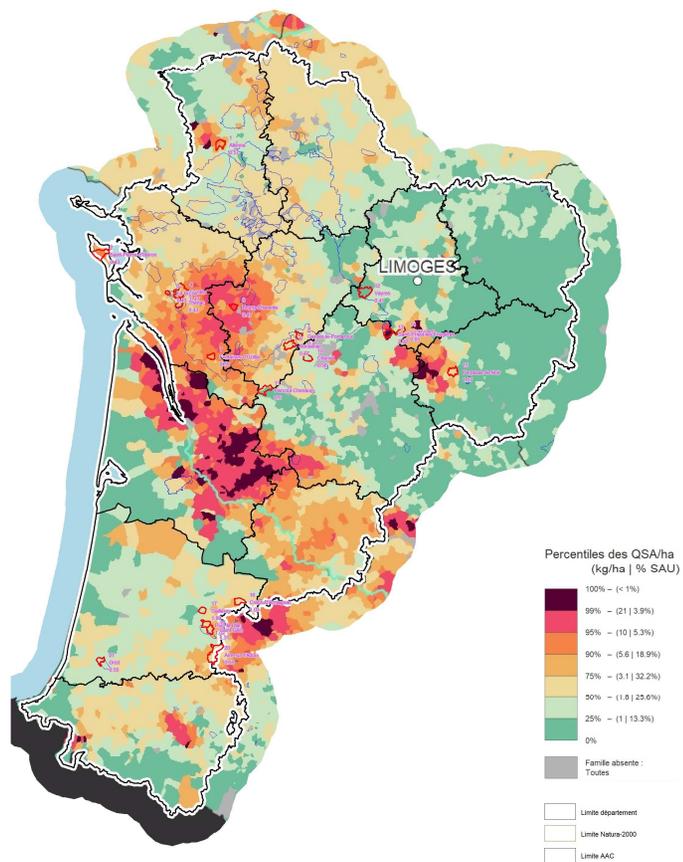
## Une couverture Natura 2000 similaire à la moyenne nationale (12,7 % / 12,9 %)



## Sites Natura 2000 avec enjeu lié à l'utilisation des PPP



Carte des quantités de substances actives par ha  
(BNVD 2020 - toutes substances et cultures)

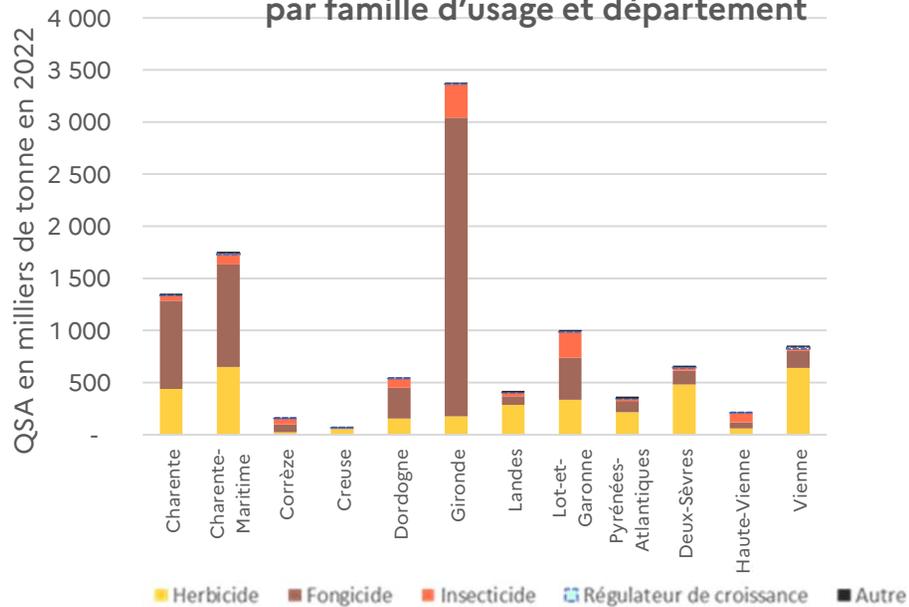


Resolution niveau entité communale Echelle 1 cm / 15 km  
Traitement de données INRAE-ODR / reconfiguration cartographique DEB-EARMS / novembre 2024

Des usages de PPP corrélés aux zones de cultures :  
viticulture (vins de Bordeaux et le Cognac),  
Grandes cultures (ex Poitou-Charentes, Landes/Pyrénées Atlantiques),  
maraîchage et arboriculture (Lot-et-Garonne et ex-Limousin)

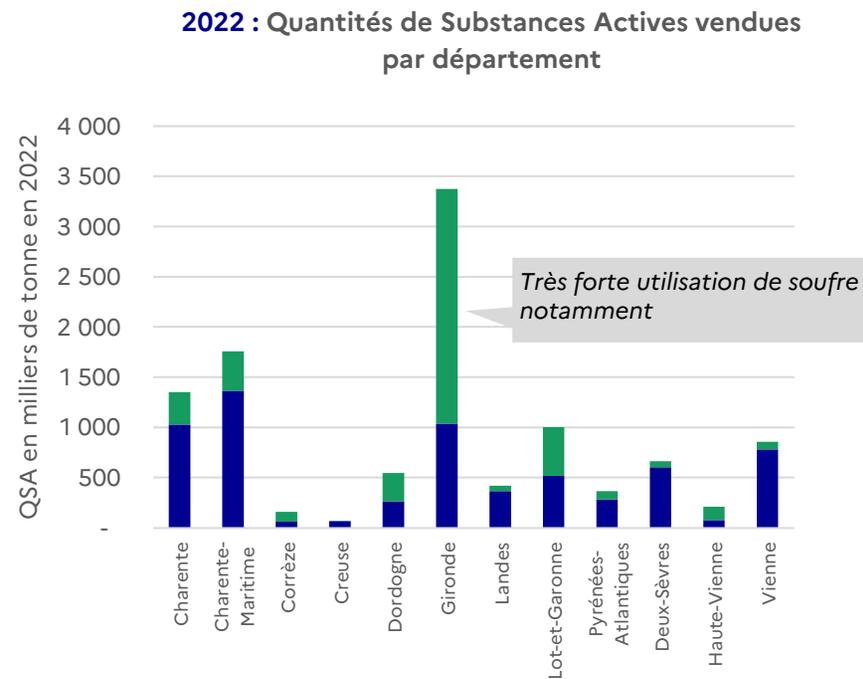
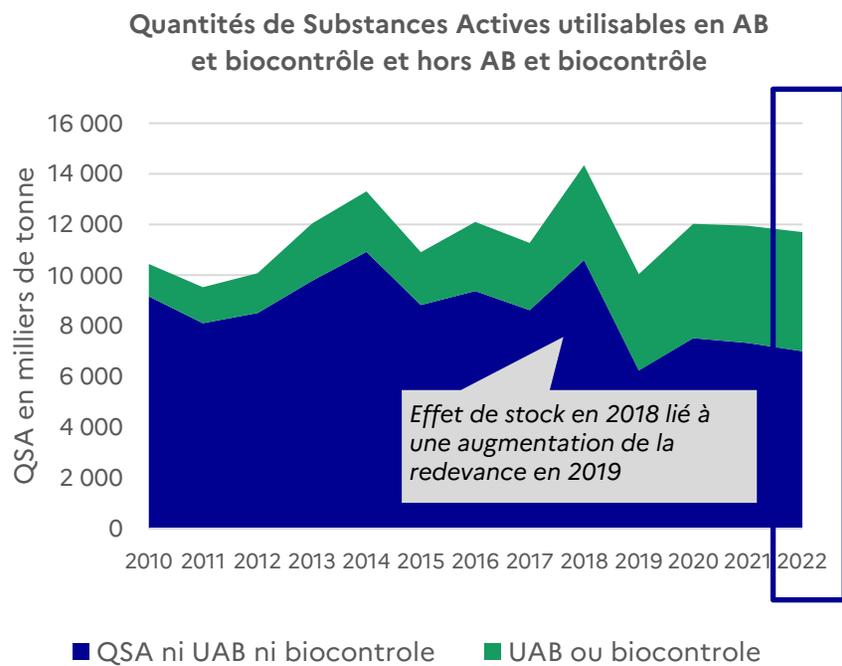
BNVD 2022 : Quantité de Substances Actives

par famille d'usage et département



Sources : SGPE

## Évolution des ventes de PPP en N-A en QSA : relative stabilité entre 2020 et 2022



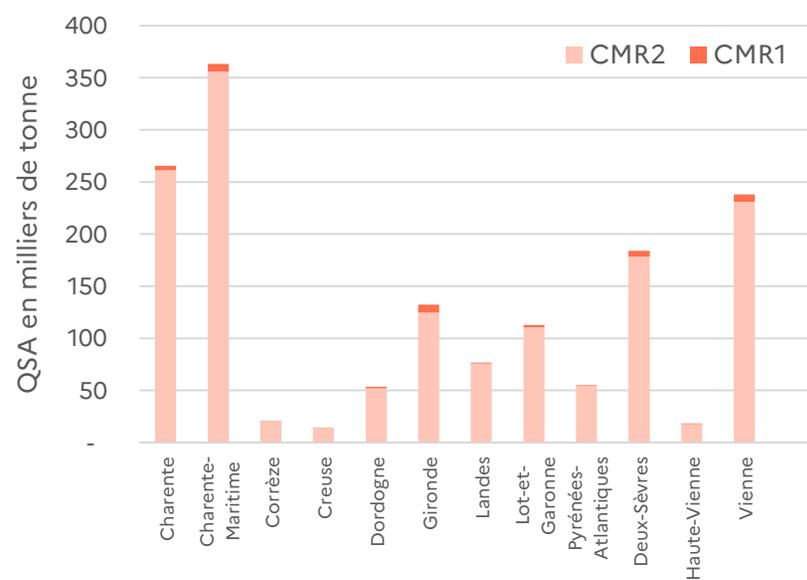
Source : BNVD ; données de vente et d'achats par département, traitement Secrétariat Général à la Planification Ecologique

# Évolution des ventes de PPP CMR : Cancérigène Mutagène et Reprotoxique

Quantité de Substances Actives  
CMR - NA



2022 : Quantité de Substances Actives  
CMR par département



# Diagnostic territorial : les prochaines étapes

- Préparer une **cartographie des usages PPP** : CMR, produits UAB et de biocontrôles et autres PPP
- Croiser les données sur les différentes thématiques pour identifier les zones communes = **territoires prioritaires**
- Traiter la thématique **dynamique du territoire – freins et leviers**
- Faire des **propositions d'indicateurs et d'objectifs** de réduction sur les territoires prioritaires
- Faire des **propositions d'actions** pour la réduction des usages
- Lancer la phase de **consultation**
- Procéder à la **validation : objectif prévisionnel pour la fin d'année 2025**
- **Rédaction du plan d'action : objectif prévisionnel pour la fin mars 2026**

Merci pour votre attention



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

# Présentation des AAP régionaux

CAE – 30 septembre 2025

# Plan Végétal Environnement (PVE)

Bilan mi-parcours – RDR4



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire



Établissement public de coopération  
intercommunale  
région du développement durable



Liberté  
Égalité  
Fraternité



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

# 1. Nombre de dossiers

- PVE 2023 du 22/05/23 au 30/06/23 (1 mois)
- PVE 2023-2024 du 18/12/23 au 15/03/24 (3 mois)
- PVE 2024-2025 du 14/11/24 au 14/03/25 (4 mois)

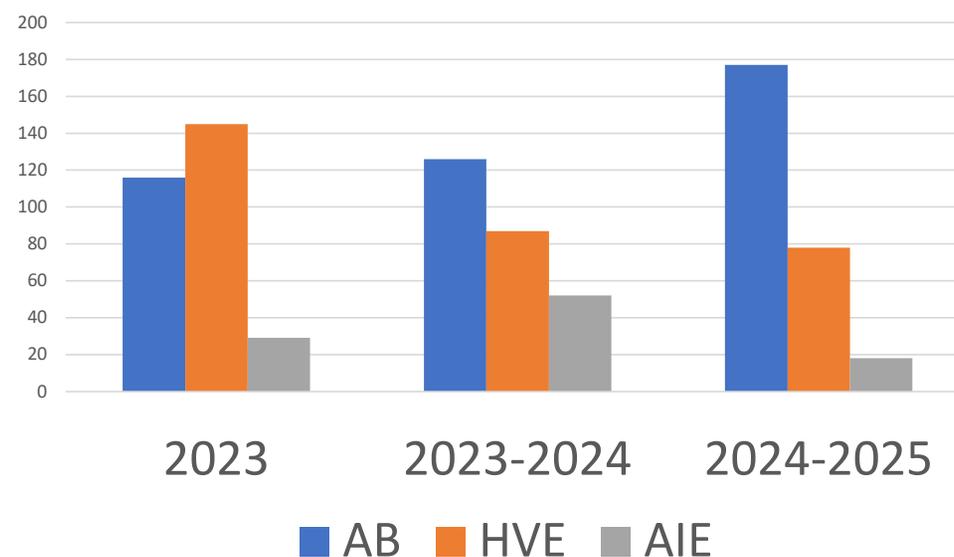
Années	Nb dossiers reçus	Nb dossiers éligibles	Nb dossiers inéligibles	Montants présentés	Montants éligibles retenus plafonnés	Montants d'aide	Moyenne montant d'aide/dossier
2023	321	267	54	9 954 655 €	7 432 960 €	2 547 648 €	9 542 €
2023-2024	267	237	30	6 885 073 €	6 004 088 €	2 116 305 €	8 967 €
2024-2025	297	252	45	8 444 031 €	7 513 613 €	2 837 771 €	11 261 €

# 1. Nombre de dossiers

## Dossiers éligibles

	AB	HVE	AIE
2023	116	145	29
2023-2024	126	87	52
2024-2025	177	78	18

*Certains sont AB + HVE / AIE*



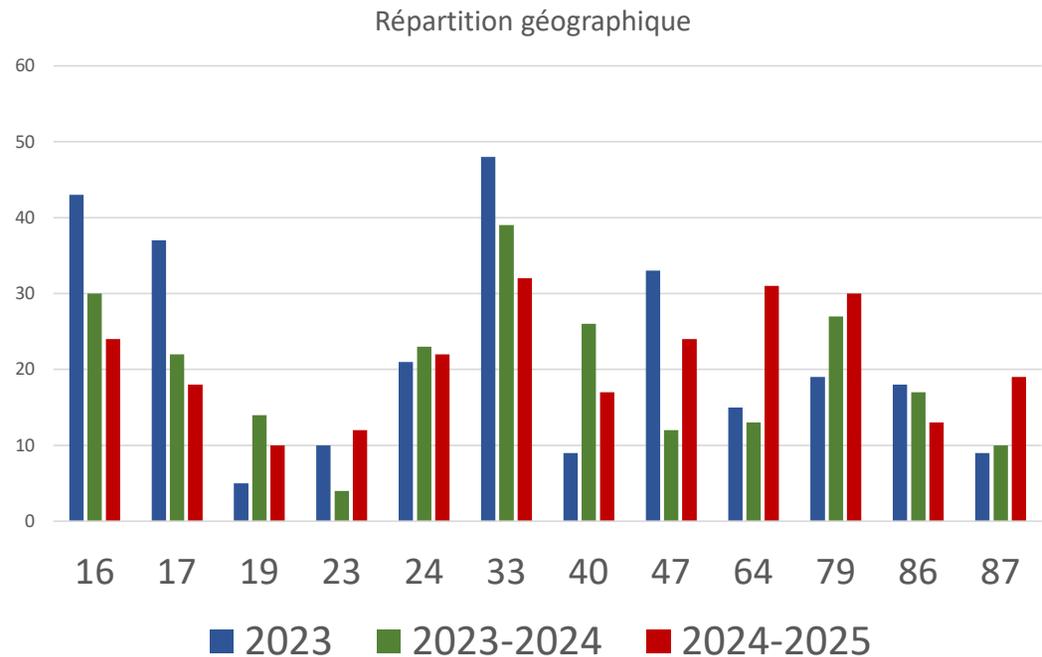
\* AIE : Accompagnement Individuel d'Exploitation  
(Programme Re-Sources)

## 2. Consommation des enveloppes

	Région	FEADER	AELB	AELB ECOPHYTO	AEAG Contrat	AEAG Hors Contrat	AEAG ECOPHYTO	TOTAL
Conso 2023	123 669 €	624 050 €	106 502 €	114 480 €	185 862 €	0 €	1 393 084 €	2 547 648 €
Conso 2023_2024	78 060 €	394 570 €	0 €	274 510 €	0 €	128 061 €	1 241 105 €	2 116 305 €
Conso 2024_2025	360 740 €	771 200 €	30 750 €		0 €	0 €	1 675 081 €	2 837 771 €

### 3. Répartition géographique

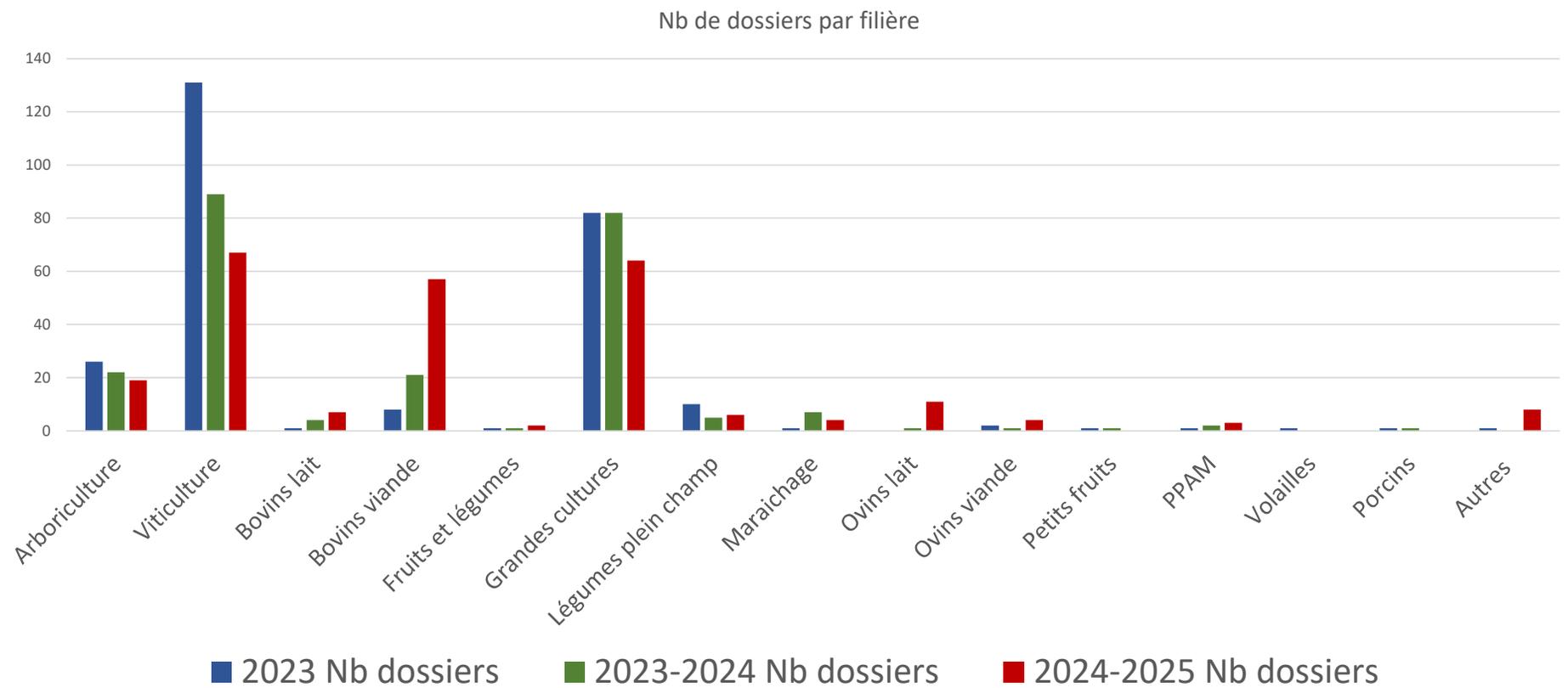
	Nb dossiers/an		
	2023	2023-2024	2024-2025
16	43	30	24
17	37	22	18
19	5	14	10
23	10	4	12
24	21	23	22
33	48	39	32
40	9	26	17
47	33	12	24
64	15	13	31
79	19	27	30
86	18	17	13
87	9	10	19
<b>Total général</b>	<b>267</b>	<b>237</b>	<b>252</b>



## 4. Répartition par filière

Production majoritaire concernée par le projet	2023			2023-2024			2024-2025		
	Nb dossiers	%	Budget voté	Nb dossiers	%	Budget voté	Nb dossiers	%	Budget voté
Arboriculture	26	9,74%	231 876 €	22	9,28%	141 237 €	19	7,54%	113 724 €
Viticulture	131	49,06%	965 604 €	89	37,55%	510 363 €	67	26,59%	349 878 €
Bovins lait	1	0,37%	4 968 €	4	1,69%	53 765 €	7	2,78%	140 804 €
Bovins viande	8	3,00%	54 580 €	21	8,86%	167 762 €	57	22,62%	814 549 €
Fruits et légumes	1	0,37%	3 720 €	1	0,42%	7 236 €	2	0,79%	10 320 €
Grandes cultures	82	30,71%	1 063 344 €	82	34,60%	1 116 589 €	64	25,40%	955 961 €
Légumes plein champ	10	3,75%	126 028 €	5	2,11%	59 886 €	6	2,38%	88 174 €
Maraichage	1	0,37%	12 074 €	7	2,95%	20 658 €	4	1,59%	38 178 €
Ovins lait	0	0,00%	0 €	1	0,42%	5 400 €	11	4,37%	174 433 €
Ovins viande	2	0,75%	34 856 €	1	0,42%	4 800 €	4	1,59%	54 440 €
Petits fruits	1	0,37%	11 889 €	1	0,42%	2 875 €	0	0,00%	0 €
PPAM	1	0,37%	2 020 €	2	0,84%	10 734 €	3	1,19%	18 651 €
Volailles	1	0,37%	6 000 €	0	0,00%	0 €	0	0,00%	0 €
Porcins	1	0,37%	24 688 €	1	0,42%	15 000 €	0	0,00%	0 €
Autres	1	0,37%	6 000 €	0	0,00%	0 €	8	3,17%	78 660 €

## 4. Répartition par filière



## 5. Répartition par matériel

Les principaux matériels demandés (dans minimum 10 dossiers/an)

Postes de dépenses	Libellé	2023	2023-2024	2024-2025
<b>Méthodes de désherbage alternatif à la lutte chimique</b>	Bineuse	24	21	17
	Herse étrille	21	14	12
	Matériels de désherbage mécanique de l'inter-rang et sous le rang en culture pérenne (ex : cover crop vigne, déchaumeur vigne, herse rotative viticole, etc.)	53	27	25
	Intercep et/ou outils intercep / tondeuse intercep	90	52	34
<b>Entretien par voie mécanique des couverts ou de l'enherbement</b>	Broyeurs à satellite/broyeurs inter-rangs avec axe (horizontal ou vertical) < à 3,5m pour cultures pérennes	33	33	26
	Scalpeurs	1		11
<b>Récolte et semis de fourrages</b>	Semoirs, faucheuse, faneuse, andaineuse, remorque auto-chargeuse enrubanneuse, matériel d'affouragement en vert, ...	5		75
<b>Entretien des prairies</b>	Herse à prairie	6	6	10
	Broyeur sous clôture	10	7	4
<b>Epamprage mécanique</b>	Epampreuse (viti)	16	8	7
<b>Implantation dans couverts ou culture en place</b>	Semoir semis direct	25	41	16
<b>Entretien des haies</b>	Lamiers à scie/sécateur	7	10	11



# PACT'AGRO Nouvelle-Aquitaine

## Appel à projets 2025

Massification et accélération de la Transition Agricole



## Eléments de contexte :

Des enjeux nombreux et multi-sectoriels :

- Les difficultés de certaines **filières d'élevage**,
- Le défi sanitaire des **filières végétales**,
- La **perte de fertilité de certains sols**,
- Le **dérèglement climatique**,
- Des crises économiques telles, qu'une **diversification des productions** est nécessaire.

**Une volonté partagée en 2024 lors de la MIE (Mission d'Information et d'Evaluation) sur la nécessité d'accompagner ces transitions agricoles**

- Massifier les pratiques agro-écologiques,
- Mieux accompagner le développement par le conseil et les approches territorialisées.

## Objectifs stratégiques :

- **Soutenir** les agriculteurs dans l'adoption de pratiques durables et résilientes ;
- **Accompagner les agriculteurs** dans les transitions nécessaires, dont certaines sont déjà engagées, avec l'ambition d'accélérer leur déploiement sur les territoires et/ou au sein des filières ;
- **Accompagner des projets** dans leur globalité intégrant toutes les « briques » nécessaires au changement et à la massification de la transition

## Objectifs opérationnels :

- **Inciter** les agriculteurs à adopter une diversité de leviers techniques et agronomiques déjà éprouvés ;
- Permettre un **échange entre pairs** sur les retours d'expériences liés aux changements de pratiques ;
- **Limiter la prise de risque** individuelle des agriculteurs via l'utilisation de solutions robustes et en lien avec des marchés rémunérateurs ;
- **Tester** de nouvelles techniques innovantes.



## Thématiques de l'AAP :

- **Diversifier** les productions à travers des **filières rémunératrices adaptées au changement climatique et résilientes d'un point de vue sanitaire,**
- **Maintenir l'élevage** dans des zones de déprise agricole et développer **l'autonomie protéique,**
- Diversifier la **gestion phytosanitaire** en développant l'usage des biocontrôles, en diversifiant les assolements, et les variétés cultivées,
- Améliorer la **fertilité et la santé de sols,**
- Adapter les exploitations agricoles **au changement climatique,**
- Améliorer la **gestion qualitative et quantitative** de l'eau.

## Bénéficiaires et actions éligibles :

- Les personnes morales des secteurs agricole et agroalimentaire : groupements de producteurs, organisations interprofessionnelles, fédérations, associations, groupes de développement agricole, coopératives agricoles... ;
  - Les organismes de développement, de recherche et de diffusion des connaissances : chambres d'agriculture, instituts et centres techniques, établissements publics d'enseignements et établissements de recherche...
- **Les approches partenariales seront privilégiées.**

Le programme d'actions du projet devra à *minima* contenir :

1. De **l'acquisition de références** : soit en mettant en œuvre des expérimentations combinatoires de solutions éprouvées, soit par un travail de recensement de l'état de l'art ;
2. Un **programme de montée en compétences des conseillers** sur la/les problématique(s) identifiée(s) : il s'agira d'optimiser les financements de VIVEA/OCAPIAT ;
3. Un **déploiement progressif mais ambitieux des solutions** chez les agriculteurs.



## Coûts admissibles :

- **les coûts salariaux chargés des employés** qui organisent ou réalisent l'opération (plafonnés à 65 000 €/ETP/an),
  - **les coûts indirects**, calculés sur une base forfaitaire correspondant à 15% des frais de personnels (salaires et charges),
  - **les prestations externes :**
    - pour la mise en œuvre d'actions de recherche appliquée, de développement de tests, ou de réalisation d'expérimentations, à l'exclusion du matériel et de toute forme d'investissement ;
    - pour l'installation, la réalisation ou le fonctionnement des dispositifs de démonstration et d'information (mise à disposition de personnel, intervenant extérieur, frais de communication, location de machines ou équipements) ;
    - les frais d'impression et de diffusion de livrables.
- **Les dépenses doivent être liées à des actions débutant en 2025 pour une période maximum de 36 mois glissants.**



## Modalités de financements et de dépôt des candidatures :

Plancher : **50 000 € HT** de dépenses éligibles **par projet**

Plafond : **300 000 € HT** de dépenses éligibles **par projet**

Taux maximal d'aide Région :

- Organismes de développement, de recherche et de diffusion des connaissances : **70%**
- Personnes morales des secteurs agricole et agroalimentaire : de **25% à 60%**

	<b>Petite entreprise</b>	<b>Moyenne entreprise</b>	<b>Grande entreprise</b>
Développement expérimental	45%	35%	25%
Collaboration effective <sup>(2)</sup> <b>et/ou</b> large diffusion des résultats <sup>(3)</sup>	60%	50%	40%

2 périodes de dépôt :

- Au plus tard le **lundi 7 juillet 2025** pour un passage en commission permanente fin 2025.
- Au plus tard le **lundi 13 octobre 2025** pour un passage en commission permanente 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Tout dossier incomplet à la date du 30 novembre 2025 sera considéré comme inéligible.

→ Envoi postal sur le site de Limoges + Version dématérialisée par mail



# Paiements pour Services Environnementaux (PSE)



## Contexte

- PSE = rémunération des services environnementaux rendus par des activités agricoles
- Mis en place par le MTE et les agences de l'eau
- Géré par les agences de l'eau avec une mise en œuvre propre à chacune
- Régime cadre exempté de notification relatif à la valorisation des services environnementaux et incitation à la performance environnementale des exploitations SA.115044

## Positionnement de la Région

- Arrêt de la MAB

➔ La Région a fait le choix dans le cadre de la MIE de mobiliser – en cofinancement des PSE des agences de l'eau – une enveloppe de 2,5M€ pour 2025 en faveur des agriculteurs en AB

- Une priorisation est nécessaire pour ne pas surconsommer

➔ Etant donnée la plus-value des PSE sur la qualité de l'eau et la mobilisation de la Région dans le programme Re-Sources : priorisation des crédits Région sur les zones de captage en faveur des agriculteurs en AB

# Positionnement des Agences de l'eau

Au niveau national - Plan Eau : 30M€/an sur les AAC et 50M€/an sur les ZH

## **PSE Adour-Garonne**

- 15 M€/an sur la durée du 12<sup>ème</sup> programme
- 13 M€ pour leurs propres PSE (système centralisé) :
  - PSE zones humides : lancement le 11/07/25 pour contractualisations à l'automne
  - PSE zones de captages : en cours de structuration et lancement en 2026
- 2 M€ dédiés au co-financement de PSE portés par des collectivités

## **PSE Loire-Bretagne**

- Dispositif porté par les collectivités
- 5 M€ débloqués en avril 2025 pour le développement de PSE sur les zones de captages





RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*Merci de votre attention*



# Coordination de la capitalisation des collectifs GIEE et 30 000 en Nouvelle-Aquitaine

Commission Agro-écologie – 30 septembre 2025

Céline Vachon - Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

[nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr](http://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr)



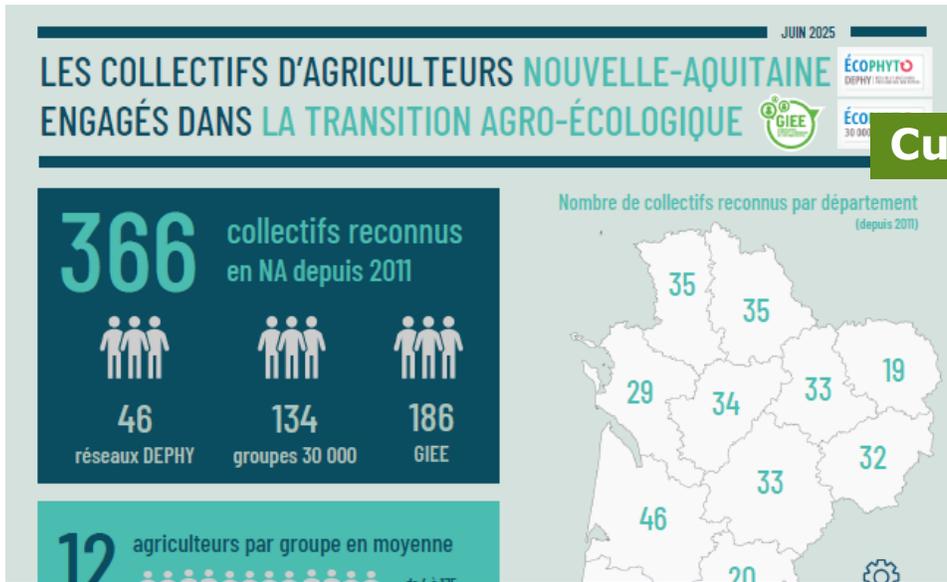
**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
Liberté  
Égalité  
Durabilité



   
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

# De nombreux collectifs en Nouvelle-Aquitaine



**CAPITALISER LES TRAVAUX MENÉS**  
 = une obligation pour les collectifs reconnus  
*Contextualiser, Analyser, Partager*



# ➤ La coordination de la capitalisation : pourquoi ?



Inciter les collectifs à partager leurs résultats



Faciliter l'atteinte des objectifs et des engagements des collectifs en matière de capitalisation et de diffusion



Faciliter l'accès aux résultats et expériences des collectifs



Mettre en lien les collectifs

**Faire connaître**  
**Mettre en relation**  
**Rendre accessible**

▶ Assurée par CRA,  
CDA France



# Programme de la coordination de la capitalisation des travaux des GIEE & 30 000

Programme 2024-2027

[nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr)



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
NOUVELLE-AQUITAINE

# ➤ **Elaboration du programme de la CC 2024-2027**

---

## **Cadre**

- Instruction technique DGPE/SDPE/2019-29 du 15/01/2019 : 3 volets
- Quoi, pour quoi, par qui, quand, financement

## **Contenu**

- **Actualisation du programme 2019**
- Formalisation des travaux régionaux (CRANA, selon orientations des Groupes de travail issus de la CAE) :
  - n°1 « Coordination de la capitalisation des résultats issus des collectifs (GIEE, PEI, DEPHY, 30 000, ...) »
  - n°2 « Communication et valorisation des actions régionales »



# FOCUS : Contexte Nouvelle-Aquitaine

## Groupes de travail de la CAE NA (Commission Agro-écologie)

1 - Coordination de la capitalisation des résultats issus des collectifs (GIEE, DEPHY, 30 000, GO-PEI...)

2 - Communication et valorisation des actions régionales

Animation CRA NA

### *Membres :*

CRA NA, DRAAF NA (SRAL, SREAA, SRFD), DREAL, Conseil régional, INRAE, TRAME, FREDON, La Coopération agricole NA, NACA, FR CUMA NA, FRCIVAM, FRAB(Bio) NA, AgroBio Périgord, ACTA, BSA (Bordeaux Sciences Agro), Un représentant des EPL, CDAs, DDTs

---

**Environ 2 réunions / an**

---

# Faciliter

**Programme**  
Bilan & Plan d'actions



**Appui à l'animation**  
Pré-requis  
Boîte à outils  
(supports, tutos...)



**Lien avec les acteurs :**  
Liste, référents, appui démarrage  
Liens utiles - Fils d'infos

**Expliquer et encourager la capitalisation**  
Tournée capitalisation



**Appui à la capitalisation :**  
Boîte à outils  
Appui individuel / collectif

# Mettre en relation

**Rendre visibles** les groupes :  
collectifs-agroecologie.fr  
carto régionale, annuaire

**Relayer les évènements** et  
actions des collectifs :  
Focus, Agenda (nouveau site)



<https://openagenda.com/fr/evenements-agro-ecologie-nouvelle-aquitaine>

**Favoriser les échanges**  
entre animateurs  
Visios d'échange  
Rencontres



LES ÉCHANGES

**Favoriser les échanges entre agriculteurs des collectifs :**  
susciter, appuyer,  
organiser le cas échéant

# Rendre accessibles

## Faciliter la communication

Boîte à outils

## Faciliter l'accès aux travaux et résultats

Mise en ligne livrables

Mise en lumière

Capitalisations « transversales »

## Faciliter l'accès aux événements

proposés par les collectifs

Agenda régional des actus agro-écologie

## Favoriser le lien territorial

## Promouvoir la +value du collectif

## Encourager l'intégration dans d'autres actions

Interventions

Cf. [plan de transfert régional](#)

## Diffuser les éléments clés des groupes et leurs travaux

Synthèse régionale

Posts RS, presse

## Interactions avec apprenants

Faire connaître

Favoriser les interactions



# Point soulignés par le groupe de travail issu de la CAE



## CARTOGRAPHIES

- Nécessaires pour le suivi et la compréhension des dynamiques
- Lien à faire avec projet MAIA



## DIAGNOSTICS

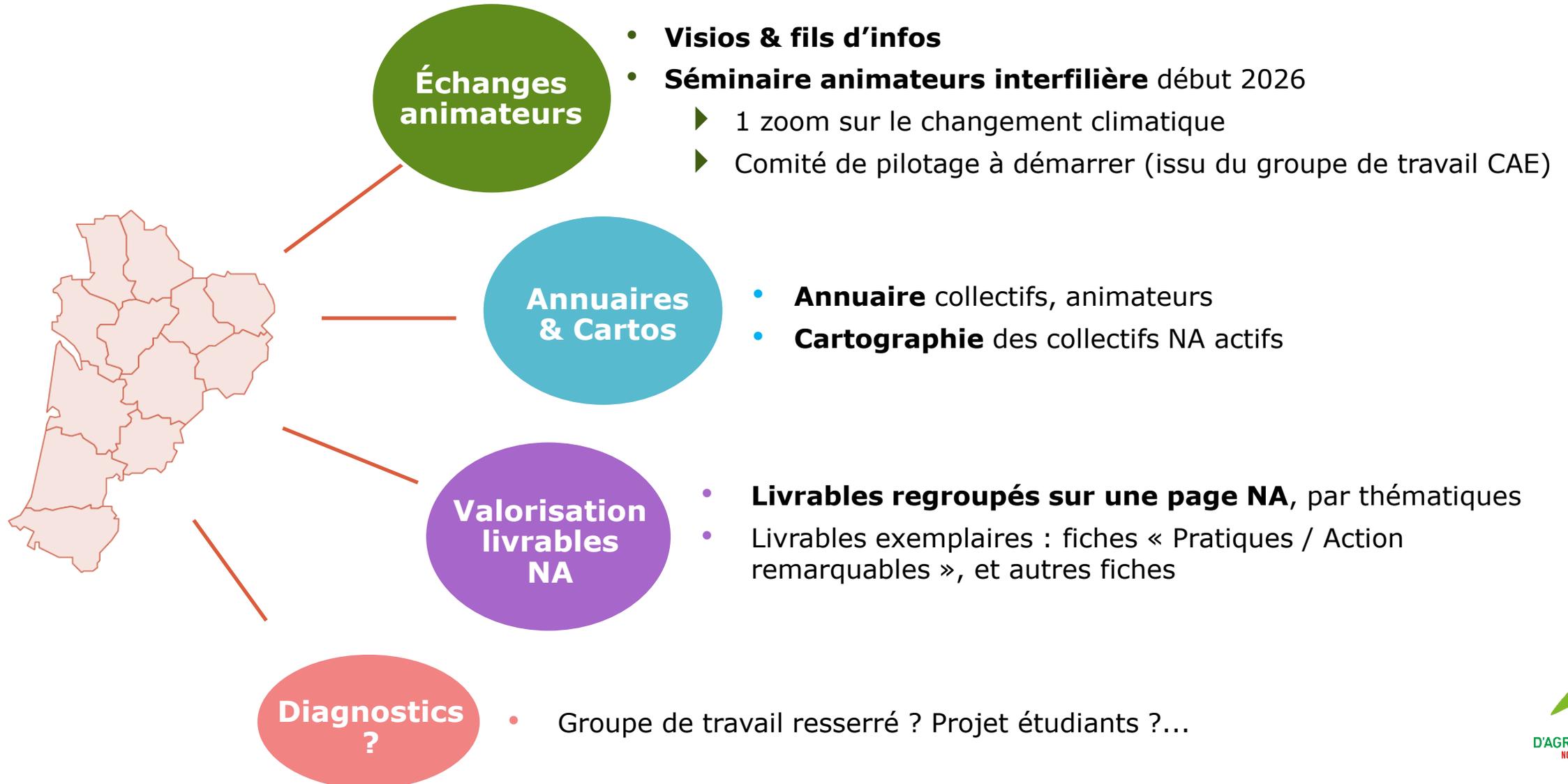
- Multitude d'outils
  - Lassitude
  - Temps passé
- ▶ Quelles options ?



## ENJEUX ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

- Argumenter - chiffrer
- Une nécessité accrue
- Une tâche complexe

# Perspectives 2025-2026





# Focus sur l'agenda de projets régionaux multi-acteurs, en lien avec la transition agro-écologique

2025 - 2026

[nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr)



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
NOUVELLE-AQUITAINE

- 2023-2025 (casdar)
- Axé sur le **déploiement des couverts végétaux** + Méthode démultiplication
- 2 régions – 7 zones ateliers - 27 partenaires - 6 réseaux - 2 filières
- Porteur : CRANA

<https://bit.ly/ADOPTAE>

## Accompagner la DémultiplicatiOn de PraTiques Agro-écologiques Éprouvées



### Ressourcement Conseillers

- Webinaires – Ateliers visios
- Rencontres Parlons #couverts végétaux !
- Recueils méthodes

### Démultiplication terrain

- Journées techniques
- Recueil témoignages
- Jeu sérieux « Le Défi des couverts végétaux »
- Kit pédagogique



- Découvrez les résultats du projet multi-acteurs ADOPTAÉ
- Testez des outils pour développer les **couverts végétaux**

Journée de clôture  
**Judi 18 décembre 2025**  
de 9h30 à 17h près de Bordeaux (33)



Vous ne pouvez pas  
Retourner en arrière  
en webinaire le 4 décembre

**Evénements de clôture :**  
4 décembre : webinaire  
18 décembre : journée de partage



- 2023-2026 (casdar)
- Axé sur le **déploiement de l'agroforesterie**
- 17 partenaires – 3 réseaux - 2 filières – 4 régions concernées / 11 départements
- Porteur : CRANA

## Valorisation de l'Agroforesterie et Viticulture et Elevage ruminants

- **Témoignages** : Webinaires, Rallyes, Fiches
- **Carte en ligne** localisant les exploitations agroforestières
- **Club Agroforestiers**



### A VENIR EN 2025 / 2026

- **Clef d'aide à la décision**
- **FAQ**
- **Clôture du projet (juin)**

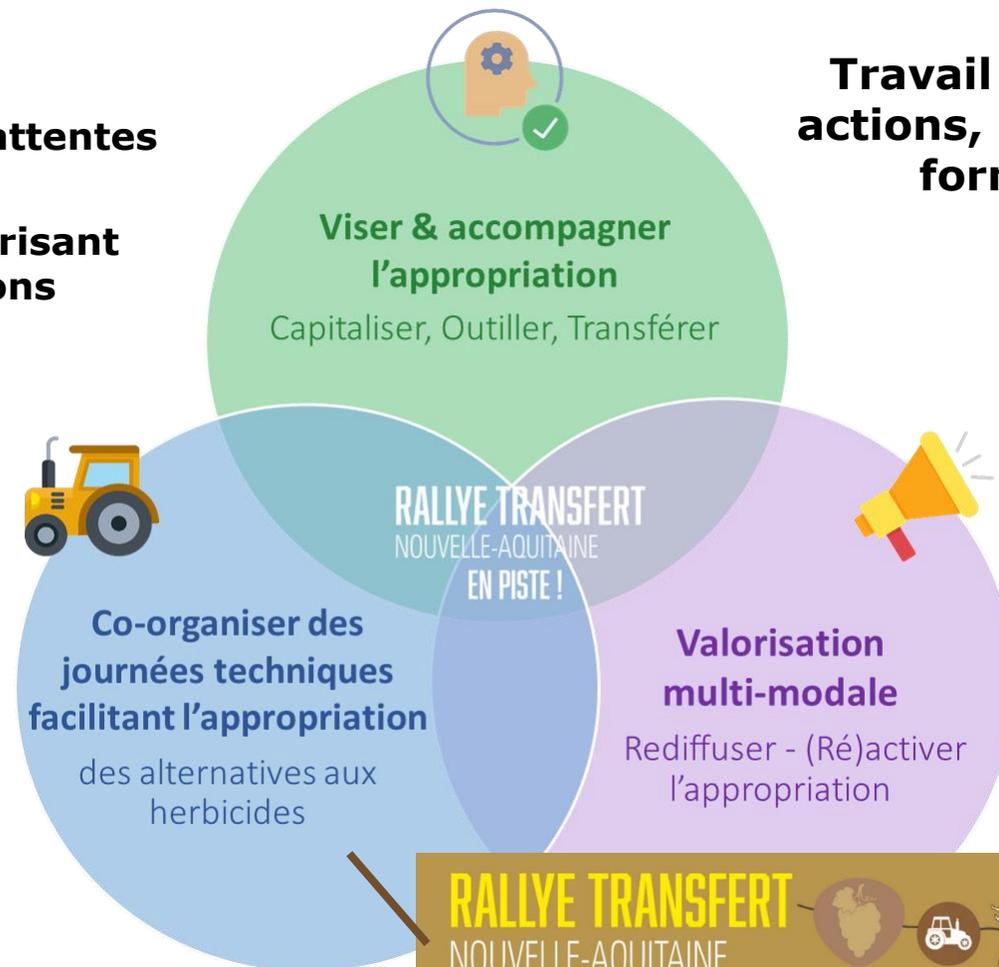
<https://agriconnaissances.fr/arbres-et-territoires/haie-agroforesterie>

- 2025-2027 (DRAAF / territorialisation Ecophyto ; + AEAG)
- Axé sur **l'appropriation des méthodes alternatives aux herbicides**
- 7 départements - 36 partenaires - 7 réseaux - 4 filières
- Porteur : CRANA

<https://bit.ly/Rallye-Transfert-NA-En-Piste>

## Rallye Transfert Nouvelle-Aquitaine : en piste pour l'appropriation des alternatives aux herbicides

- **Recueil des attentes et besoins**
- **Ateliers favorisant les interactions**
- ...



**Travail de fond sur les actions, organisation et formats favorisant l'appropriation**



Partenaires

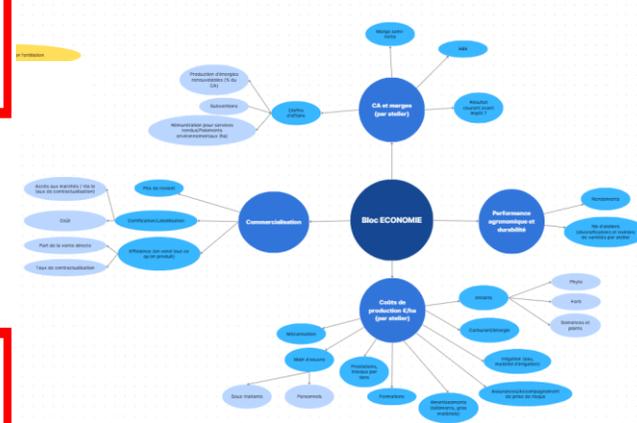
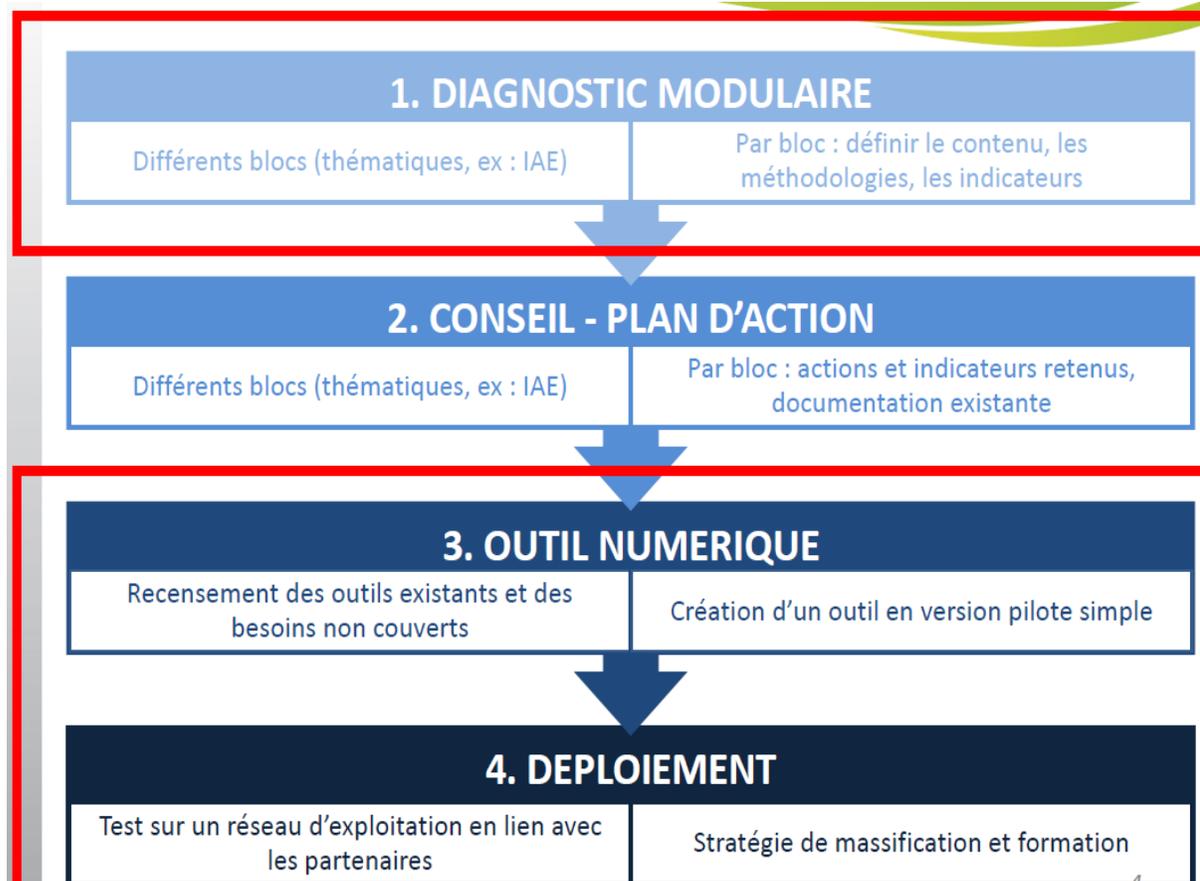


- 2025-2027 (DRAAF / territorialisation Ecophyto)
- **Accompagner et massifier la transition agro-écologique** des exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine
- 9 partenaires – **interfilières**
- Porteur : Vitinnov / ADERA

# Massification de la transition agro-écologique par le diagnostic et le conseil

Création d'un **outil de diagnostic-conseil** en 2 étapes :

- Évaluation des **performances environnementales** (eau, sol biodiversité/IAE, pratiques/ITK...) et **économiques** de l'exploitation
- Proposition d'un **plan d'actions** pour les améliorer



Exemple d'**indicateurs** suivis sur le **bloc économie**



## Fertilité & fertilisation des sols en Nouvelle-Aquitaine

- Connaître son sol et identifier les facteurs limitants
- Piloter sa fertilisation
- Activer les leviers alternatifs aux engrais minéraux

• 2025-2026 (Région NA + FEADER)

• Développer un plan de communication harmonisée NA, sur la **bonne gestion de la fertilisation des grandes cultures en lien avec la fertilité des sols**

- 9 partenaires – 4 réseaux - 1 filière
- Porteur : CRANA

<https://agriconnaissances.fr/sol-fertilite/agir-sur-la-fertilite-de-son-sol>

### 13 fiches techniques parues

### A VENIR EN 2025 / 2026

- **14 fiches**
- **Vidéos thématiques**
- **Webinaires**
- **Colloque technique** (1<sup>er</sup> semestre 2026)



#### FICHE 1 LA FERTILITÉ DU SOL

##### Comment définir la fertilité d'un sol ?

La fertilité d'un sol est sa capacité à produire de la biomasse (grain et/ou fourrage) et ce, de manière régulière, quel que soit le climat (sec, humide...). Un sol fertile est un sol « résilient » face aux aléas du changement climatique actuel (rendements réguliers). Les trois composantes sont la fertilité physique, chimique et biologique.

##### Comment apprécier la fertilité physique d'un sol ?

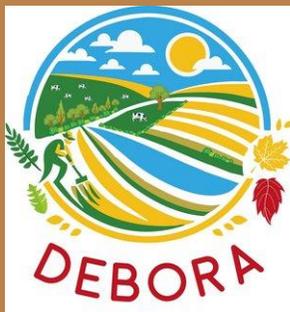
Pour pouvoir absorber les éléments fertilisants, une plante doit avoir un appareil racinaire développé et qui fonctionne correctement. Cela exige d'être correctement alimenté en eau et en oxygène (sol bien structuré verticalement en profondeur donc aéré).

L'entretien physique passe donc avant l'entretien de la fertilité chimique notamment dans les sols fragiles (battants, compactés...) et/ou sensibles à l'excès d'eau : facteur limitant de la production très important. Nous comprenons alors que les analyses de sol seules ne suffisent pas à une analyse de fertilité.

Si les analyses de sol vous indiquent un volume d'éléments fertilisants potentiellement disponible, elles n'indiquent en rien si la plante pourra les utiliser. Les méthodes de raisonnement de la fertilisation supposent que le développement racinaire soit satisfaisant.

Il est donc important de faire un diagnostic de sol au champ car, en cas d'asphyxie, engorgement, tassement, etc..., la réponse des cultures aux apports de fertilisants ne sera pas optimale.

Facteurs de croissance	Éléments de diagnostic	Outils de diagnostic	Possibilités d'interventions
Oxygène du sol	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hydromorphie</li><li>• Structure du sol (compactage...)</li><li>• Battance</li><li>• Rapport humus/argile</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Profil de sol</li><li>• Analyse physico chimique complète (granulométrie + pH, carbonates, humus)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien calcique et humique</li><li>• Couverts végétaux</li><li>• Travail du sol (limitation du compactage, fissuration...)</li><li>• Drainage (entretien du réseau hydrique...)</li></ul>
Eau	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exploration racinaire</li><li>• Structure (battance) et texture</li><li>• Rapport humus/argile</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Profil de sol</li><li>• Analyse physico chimique complète (granulométrie + pH, carbonates, humus)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien calcique et humique</li><li>• Couverts végétaux</li><li>• Travail du sol (limitation du compactage, fissuration...)</li><li>• Drainage (entretien du réseau hydrique...)</li><li>• Irrigation</li></ul>
Éléments minéraux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exploration racinaire</li><li>• Teneur en éléments fertilisants</li><li>• Pouvoir fixateur du sol (CEC)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Profil de sol</li><li>• Analyse chimique complète + humus et pH</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien calcique et humique</li><li>• Fertilisation</li></ul>



# DEvelopper des démarches de transitions à partir d'un diagnostic agro-écologique de BOrdures de champs et la mise en Réseau d'Acteurs

- 2025-2028 (casdar)
- Accompagner la **transition agro-écologique** en mobilisant **l'outil Écobordure**
- 20ne partenaires – 6 réseaux - interfilière
- Porteur : CRANA

- Sensibiliser les agriculteurs aux enjeux des bordures de champs
- Déployer **l'outil Ecobordure** dans les zones biogéographiques « Végétal Local » Nord-Est et Sud-Ouest
- Sensibiliser, **former à la transition agro-écologique en mobilisant Ecobordure**
- Mutualiser et capitaliser des expériences en réseau

Cf. [poster](#)

**ECOBORDURE : INDICATEUR DE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DES BORDURES EXTÉRIEURES DE CHAMPS**  
Adaptation de l'outil dans les zones biogéographiques Sud-Ouest et Nord-Est  
Projet DEBORA 2025-2028

**CHAMBRE AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE** | **INRAE** | **HOMMES TERRITOIRES** | **CHAMBRE AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE**

**CONTEXTE**  
La bordure extérieure de champs est la zone non productive spontanée ou implantée qui se situe entre la parcelle cultivée ou pâturée et tout autre milieu adjacent : chemin, fosse, route...  
Ce sont des milieux essentiels à la préservation de la faune sauvage et des refuges pour la flore naturelle. Environ 80 % de la diversité floristique d'une exploitation agricole est présente sur ces bordures de champs.

**OBJECTIFS**  
• Évaluer l'« état écologique » des bordures de champs à partir de l'observation simplifiée de la flore.  
• Diagnostiquer l'impact des pratiques agricoles et des pratiques d'entretien sur la biodiversité des bordures.  
• Sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de ces milieux et aux pratiques de gestion favorables à la biodiversité.  
• Accompagner les agriculteurs et les apprenants à la transition agroécologique.

**ÉTAT DES CONNAISSANCES**  
Les observations conduites sur les bordures de champs depuis les années 1990, indiquent la présence d'une importante diversité d'espèces floristiques souvent différente de celle que l'on trouve sur les parcelles cultivées adjacentes. Les analyses de données et l'expertise terrain suggèrent trois grands types de flore herbacée des bordures de champs : type lisière forestière, type prairial et type adventive.

**ZONES DE VALIDATION DE L'OUTIL ET DE SON ADAPTATION**  
Validé dans les zones biogéographiques « massifs armoricain » de 2004 à 2009 par l'UMR BAGAP de Rennes et du « bassin parisien sud » de 2009 à 2014 par l'association Hommes & Territoires, Ecobordure est en cours d'adaptation dans les zones biogéographiques du Sud-Ouest et de Nord-Est dans le cadre du projet DEBORA, lauréat du Casdar Demultiplication 2024.

**Principe d'utilisation**  
1. Méthode d'échantillonnage des bordures  
2. Relevés sur une quinzaine de bordures.  
3. Rendu graphique pour l'agriculteur

**Utilisation de l'outil à l'échelle de l'exploitation**  
Partage du diagnostic agroécologique, co-apprentissage, co-conception de systèmes de gestion, repérage des freins et leviers, intégration dans les stratégies de durabilité des agriculteurs-trices

**DEBORA**, Développer des démarches de transitions à partir d'un diagnostic agroécologique de BOrdures de champs et la mise en Réseau d'Acteurs, vise, sur la période 2025 -2028, à :  
1. Adapter la démarche Ecobordure aux contextes et projets d'acteurs dans une diversité de régions  
2. Sensibiliser et former à la transition agroécologique : analyse et accompagnement avec Ecobordure  
3. Mutualiser et capitaliser des expériences en réseau

**Partenaires :** nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr, INRAE, FranceAgMter, OJB, etc.



## pour l'OPTImisation du MATériel au service de l'Agro-Ecologie : le désherbage mécanique

- Améliorer l'**adoption réussie des outils de désherbage mécanique**
- Massifier l'adoption des pratiques et connaissances par un accompagnement de proximité, en **ciblant l'action sur les matériels récemment acquis et/ou sous exploités**, pour **réduire le recours aux produits phytopharmaceutiques**
- 2022-2025 (bloc 1) et fin 2024-2027 (bloc 2) (Ecophyto)
- 13 partenaires (FR) – 4 réseaux - Porteur : FNCUMA

<https://www.cuma.fr/faire-bouger-lagriculture/nos-actions-de-developpement/nos-projets-de-recherche-optimatae/>

**BAGHEERA**

## Bassin Adour-Garonne : Hydrologie, Environnement et Économie Réunis par l'Agroécologie

- Suite au projet **BAG'AGES**
- **Approfondir les connaissances sur les performances** agronomiques, économiques, environnementales et sociales **des systèmes de culture intégrant l'agro-écologie**. Il s'attachera en particulier à l'évaluation des effets de ces systèmes sur le **fonctionnement hydrologique de parcelles** et de bassins versants pilotes.
- 2025-2029
- Partenaires : recherche et développement agricole

## INTERLEG

### InterLeg : Structuration de la filière légumineuses à graines en Nouvelle-Aquitaine, pour l'alimentation humaine

- Structurer une filière régionale de légumineuses à graines pour l'alimentation humaine, renforçant ainsi l'autonomie protéique au sein de la démarche régionale Protéi-NA
- Relier les acteurs de la filière, promouvoir la consommation, produire en quantité et qualité suffisante sur le territoire régional.
- 2024-2027 (PEI / FEADER et Région NA)
- 20ne partenaires - Porteur : CRANA

<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/produire/filieres-vegetales/proteines-vegetales/interleg>



### Accompagner les Transmissions-Installations et les Relations Humaines en Agriculture

- **Renforcer l'accompagnement** humain en agriculture, notamment **lors des transitions humaines agricoles** : transmission, installation, évolution des collectifs.
- 2025-2026
- 6 partenaires / réseaux (FR) - Porteur : TRAME

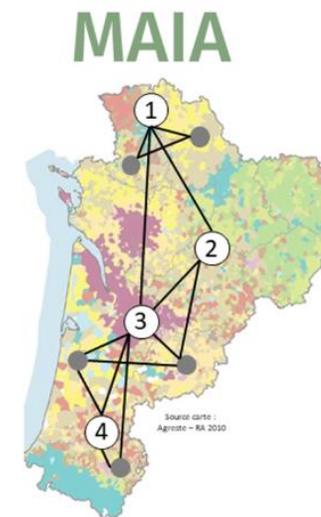
<https://trame.org/projet/atirha/>

# MAIA

## MAIA : MAssification et Intensification Agroécologique pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et assurer la sécurité alimentaire en Nouvelle-Aquitaine

- 2024-2028 (Région NA)
- Étude de l'agro-écologie en NA
- Chef de file : INRAE

- Approche de recherche pluridisciplinaire conduite en Nouvelle-Aquitaine par 12 laboratoires et sur 4 territoires pilotes en particulier
- **Quantifier les bénéfices multiples et les risques associés au déploiement à large échelle des pratiques agroécologiques**
- **Identifier les freins et les leviers** d'ordre agronomique, économique, social, ou institutionnel liés au déploiement des pratiques agroécologiques à l'échelle de la Région.
- 6 modules



# A VENIR...

## **DIPLODOCUS (2026-2029)**

casdar

Diffuser et Promouvoir LOcalement les DONnées Caractérisant les Unités de Sol

- Rendre les connaissances sur les sols accessibles, compréhensibles et utilisables, en fournissant des typologies locales et partagées des sols
- 4 régions – 20ne partenaires - Portage CRANA

## **BUTINE (2026-2028)**

DRAAF (Ecophyto)

Bien UTILiser les produits phytopharmaceutiques pour limiter l'exposition des abeilles et polliNisatEurs : du constat à l'action

- NA – 6 partenaires - Portage ADANA

## **Programme CEE FABACÉÉ (2025-2027)**

Ministère énergie

*Budget : fonds privés*

Financer et Accompagner les Besoins des Agriculteurs pour Créer des Économies d'Énergie

- Contribuer significativement à la réduction de la consommation énergétique
- Groupes d'agriculteurs : financement animateurs, besoins matériels,...
- Résultats AAP Groupes en NA : prochainement

**Merci de votre attention**

[nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr](http://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr)



# MERCI POUR VOTRE ATTENTION